

# La conciliation famille-travail-études dans les établissements d'enseignement supérieur du Québec

Les mesures et initiatives des universités et des cégeps

Septembre 2024

Diane-Gabrielle Tremblay, professeure à l'École des sciences de l'administration,  
Université TÉLUQ

Valérie Harvey, chercheuse postdoctorale, Université TÉLUQ

En collaboration avec

Québec 

**Ce rapport de recherche a été financé par le ministère de l'Enseignement supérieur  
Mise à jour du document Tremblay et Yagoubi, 2022**

**Coordination, recherche et rédaction**

Diane-Gabrielle Tremblay, professeure à l'École des sciences de l'administration,  
Université TÉLUQ

Valérie Harvey, chercheuse postdoctorale, Université TÉLUQ



**Pour information :**

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 266-1337

Ligne sans frais : 1 877 266-1337

Et Diane-Gabrielle Tremblay, Université TÉLUQ, [Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca](mailto:Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca)

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-7624-2664-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

# Table des matières

Liste des abréviations, des sigles et des acronymes .....	5
Résumé.....	6
Introduction .....	7
1. Contexte .....	8
1.1 Méthodologie.....	8
2. Comprendre la conciliation famille-travail-études.....	9
2.1 Qui sont les parents aux études? .....	9
2.2 Le projet ICOPE – Portrait à l'université .....	11
2.3 Les recherches d'ÉCOBES – Portrait au collégial .....	13
2.4 Les avantages de la CFTE .....	15
3. Les trois axes d'intervention .....	17
3.1 Les mesures informelles.....	17
3.2 Les engagements concrets .....	20
3.3 Les politiques officielles .....	24
4. Les différentes mesures et initiatives.....	28
4.1 Les services de garde.....	28
4.2 Le statut de parent, code P .....	30
4.3 Les locaux réservés.....	31
4.4 L'aide financière.....	31
4.5 Les événements/groupes de discussion.....	33
4.6 Les ajustements d'horaire .....	33
4.7 Le report de travaux/examens .....	34
4.8 L'offre de cours en ligne .....	34
4.9 Les autres mesures.....	35
4.10 Les milieux de vie du Regroupement des centres d'amitié autochtones .....	35

5. Les projets-pilotes .....	37
5.1 Projet-pilote 1 à l'UQAT (2023-2024) .....	38
5.2 Projet-pilote 2 au Cégep de Sainte-Foy (2024-2025) .....	40
Conclusion .....	40
Annexes .....	42
Annexe I – Mesures et initiatives relatives à la CFTE par établissement .....	43
Annexe II – Cadre de référence du Cégep de la Gaspésie et des Îles .....	60
Annexe III – Programme Parents-études du Cégep Édouard-Montpetit .....	66
Annexe IV – Jardin d'enfants Cachou du Cégep de Saint-Jérôme .....	67
Bibliographie .....	69

## Liste des abréviations, des sigles et des acronymes

- API : Aide pédagogique individuelle
- CFTE : Conciliation famille-travail-études
- CPE : Centre de la petite enfance
- CSPE-UQAM : Comité de soutien aux parents étudiants de l'Université du Québec à Montréal
- ÉCOBES : Centre d'étude des conditions de vie et des besoins de la population
- ENAP : École nationale d'administration publique
- ÉTS : École de technologie supérieure
- FAÉCUM : Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal
- FECQ : Fédération étudiante collégiale du Québec
- HEC : HEC Montréal
- ICOPE : Indicateurs de conditions de poursuite des études
- INRS : Institut national de la recherche scientifique
- ISQ : Institut de la statistique du Québec
- PE : Parent étudiant
- SAE : Services aux étudiants
- SVE : Services à la vie étudiante
- UQ : Université du Québec
- UQAM : Université du Québec à Montréal
- UQAR : Université du Québec à Rimouski
- UQAT : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- UQO : Université du Québec en Outaouais
- UQTR : Université du Québec à Trois-Rivières

## Résumé

Ce rapport vise à décrire les multiples mesures et initiatives mises en place dans les cégeps et universités du Québec pour favoriser la conciliation famille-travail-études (CFTE) des parents qui y étudient. D'abord, au moyen d'une définition et de plusieurs sources de données pour tenter de mieux connaître qui ils sont, ce qu'ils étudient, s'ils travaillent en plus de leurs études, on comprendra un peu mieux les défis que les étudiants et étudiantes avec des responsabilités parentales doivent relever. Cela conduit ensuite aux avantages associés à la CFTE, pour les personnes comme pour les établissements.

Ensuite, une typologie des axes d'intervention dans les établissements d'études supérieures est proposée sous trois catégories : les mesures informelles, les engagements concrets et les politiques officielles. Nous évoquerons avec plus de précision les différentes mesures et initiatives, certaines largement répandues (service de garde) et d'autres plus originales (accès 24 heures sur 24 à la bibliothèque).

Finalement, nous donnerons un aperçu de la stratégie quinquennale pilotée par l'Université TÉLUQ depuis 2023 et des projets pilotes qui débutent dans deux établissements d'études supérieures.

Mots-clés : cégeps, conciliation famille-travail-études (CFTE), initiatives, Québec, mesures, politique, universités.

## Introduction

Mieux connaître une situation permet de lui donner une définition plus précise, de comptabiliser les gens qui la vivent et alors de se donner les outils pour y remédier. En 2022, nous avons publié un rapport (Tremblay et Yagoubi, 2022) faisant état des mesures et initiatives visant à aider les personnes ayant des responsabilités parentales inscrites dans les universités et cégeps du Québec et les fréquentant à temps partiel ou à temps plein. Cela faisait un bon portrait de la situation en 2019-2021, et ce rapport, *Concilier famille, études, travail*<sup>1</sup>, avait été réalisé dans le cadre d'une collaboration entre le ministère de l'Enseignement supérieur et l'Université TÉLUQ. En plus du rapport officiel, un balado en trois parties avait également été produit et il est toujours disponible sur le site.

Trois ans plus tard, quelle est la situation dans les établissements d'études supérieures au Québec? Avons-nous davantage d'établissements qui ont mis en place des initiatives et qui sont sensibilisés à cet enjeu complexe?

Pour répondre à cette question, nous prendrons le temps de comprendre qui sont les parents aux études en nous basant sur les statistiques officielles. Contrairement au dernier rapport, nous avons maintenant des données venant d'enquêtes réalisées non seulement dans les universités, mais aussi dans les cégeps, ce qui permettra d'avoir un meilleur portrait de la situation.

Nous montrerons aussi comment les solutions proposées par les établissements d'études supérieures se divisent en trois types de propositions offertes aux parents : des mesures informelles, des engagements concrets et l'adoption de politiques officielles. Les conséquences d'opter pour l'une ou l'autre des catégories n'offrent pas les mêmes possibilités aux parents aux études qui fréquentent ces établissements.

À la section 4, nous détaillerons les différentes mesures et initiatives en nous attardant aux plus connues, comme les services de garde, le statut de parent (code P), les ajustements d'horaire, les événements, mais aussi aux idées innovatrices comme l'entrée à la bibliothèque 24 heures sur 24 ou des milieux de vie adaptés à la réalité autochtone.

---

<sup>1</sup> Concilier famille, travail, études : <https://cfte.teluq.ca/>

Finalement, à la section 5, nous présenterons les projets pilotes qui font partie de la stratégie quinquennale de sensibilisation, comme ce rapport, menée par l'Université TÉLUQ en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur.

## 1. Contexte

Quand on cherche à définir les parents aux études, on oublie souvent les couples en processus d'adoption, mais aussi les personnes proches aidantes telles que définies dans la Politique nationale pour les personnes proches aidantes : « Toute personne qui apporte un soutien à un ou à plusieurs membres de son entourage qui présentent une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosociale ou autre, peu importe leur âge ou leur milieu de vie, avec qui elle partage un lien affectif, familial ou non » (Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 2021, p. 25). Comme les parents aux études sont plus nombreux que les personnes proches aidantes, et la vaste majorité des politiques mises en place dans les établissements d'études supérieures les concernent uniquement, nous réfèrerons aux « parents aux études », en le précisant lorsque les politiques incluent les personnes proches aidantes.

De plus, il n'est pas rare que ces personnes occupent un emploi, d'où le choix de l'association « conciliation famille-travail-études ».

### 1.1 Méthodologie

Afin de mettre à jour le rapport sur les mesures et initiatives dans les établissements d'études supérieures, comme ce fut le cas pour la version de 2022, une veille stratégique sur Internet (mars-juin 2024) a été effectuée, basée sur plusieurs sources en utilisant plusieurs mots-clés (*parent étudiant, parent aux études, conciliation famille, conciliation études, conciliation travail, politiques familiales, travail des étudiants, etc.*). Cette recherche nous a permis de collecter plusieurs rapports, politiques, études et articles scientifiques, et de constituer une revue des écrits sur le sujet.

Nous avons également contacté tous les services aux étudiants (SAE) des établissements (universités et cégeps) afin d'identifier la personne responsable de ce dossier. Parfois, le nom et les coordonnées de la personne responsable étaient directement inscrits sur une page du site web de l'établissement; d'autres fois, nous avons dû chercher en passant par le service des communications ou des ressources humaines.

Les établissements n'ont pas toujours répondu à nos demandes. Pour certains, aucune personne responsable n'a pu être trouvée. Soit on nous indiquait que personne ne s'occupait de ce dossier, soit nous n'avons reçu aucune réponse.

D'autres établissements, au contraire, voulaient en savoir davantage sur le projet, et nous avons rencontré les responsables de ce dossier dans huit établissements collégiaux, ce qui nous a permis de poser des questions directement et d'obtenir des données supplémentaires (sondages internes, mesures en cours) sur ce qui avait été mis en place. Par exemple, il n'est pas toujours facile de savoir si les personnes proches aidantes sont incluses dans la politique ou les mesures de conciliation; le fait d'avoir un membre du personnel bien au fait du dossier a grandement aidé.

## 2. Comprendre la conciliation famille-travail-études

Pour bien comprendre la situation des parents aux études, il faut étudier les différents aspects de l'association famille-travail-études. En effet, les recherches sur le sujet étudient différents aspects, et il est difficile d'avoir un regard d'ensemble sur cette question complexe.

### 2.1 Qui sont les parents aux études?

Il n'est pas facile de trouver des écrits qui se penchent précisément sur les parents aux études. Certaines recherches se concentrent sur les étudiantes et étudiants qui ont des enfants en bas âge (de 0 à 6 ans), sans considérer les enfants plus âgés qui exigent aussi des adaptations. L'Enquête sur la population active (Choi, 2023) de Statistique Canada isole les parents qui ne travaillent pas et qui ont des enfants de moins de 6 ans. On y apprend que, parmi tous les parents du Canada, en 2021, dans les familles biparentales, 12,1 % des mères et 19,7 % des pères étaient étudiants. Quant aux familles monoparentales, seules les mères étaient comptabilisées, car les pères monoparentaux étaient en trop faible nombre : 19,1 % des mères monoparentales étaient aux études.

C'est semblable à ce que l'on trouve dans le rapport *Être parent au Québec* où, du 10 % des parents d'enfants de 6 mois à 17 ans qui n'ont pas d'emploi, 16,9 % des mères et 19,5 % des pères étaient aux études (Institut de la statistique du Québec, 2022).

Dans les deux cas, le pourcentage peut paraître peu élevé, mais il faut rappeler que cela concerne uniquement les étudiantes et étudiants sans emploi : tous ceux qui étudient à temps partiel sont exclus de ces statistiques, alors qu'il est fort probable que les parents travaillent, surtout dans un contexte de pénurie d'emplois ou de risque d'inflation.

En effet, d'autres recherches, qui étudient plus largement les activités des jeunes de 15 à 29 ans, présentent un autre portrait. Ainsi, le rapport *Regard statistique sur la jeunesse* conclut que, parmi tous les jeunes (soit 1 460 000 jeunes de 15 à 29 ans), 1 % ont des enfants et sont aux études en 2018, soit la même proportion qu'en 1998. Plus précisément, en ce qui concerne les jeunes aux études de 15-29 ans, la moitié travaillait en 2018, et ce taux a augmenté depuis 1998 : « le taux d'emploi des étudiants avec enfant a progressé de 6 points de pourcentage (passant de 42 % à 48 %), alors que celui des étudiants sans enfant a crû de 17 points (passant de 33 % à 50 %) » (Institut de la statistique du Québec, 2020, p. 151).

Une autre enquête, citée par le [Réseau québécois pour la réussite éducative](#)<sup>2</sup>, « montre que les jeunes sont nombreux à travailler dès la 1<sup>re</sup> secondaire et que les données semblent indiquer une tendance à la hausse » dans quatre régions du Québec (Estrie, Laurentides, Mauricie–Centre-du-Québec et Montérégie). C'est déjà plus d'un étudiant sur deux en 1<sup>re</sup> secondaire qui exerce un emploi, et c'était plus élevé en 2023. Plus on avance en âge, plus ils sont nombreux à travailler. De plus, comme le montre la figure 1, tirée du même site, ils sont nombreux à dépasser les 15 heures par semaine, surtout en formation professionnelle (45 %) et au cégep (39 %). À noter que le terme « 1<sup>er</sup> cycle » désigne les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires, et « 2<sup>e</sup> cycle » désigne les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires, pour ce qui est du secondaire.

---

<sup>2</sup> <https://reussiteeducative.quebec/fr/reussite-educative/conciliation-etudes-travail>

**Figure 1. Taux d'emploi des jeunes du secondaire, et proportion qui travaillent plus de 15 heures par semaine**



Source : [Réseau québécois pour la réussite éducative](#), 2024

Mais toutes ces études ont le défaut de donner peu de détails sur la combinaison de la parentalité et des études : on limite l'âge du parent (on se limite aux jeunes jusqu'à 29 ans), on exclut les parents aux études qui travaillent à temps partiel, on se concentre sur les parents d'enfants en bas âge, ou encore on étudie les jeunes au travail globalement, les parents en faisant partie. Ces différents critères ne permettent donc pas d'avoir un portrait juste des parents aux études dans les établissements d'études supérieures québécois.

Il faut aller vers d'autres sources pour trouver un portrait plus complet de la situation.

## 2.2 Le projet ICOPE – Portrait à l'université

Depuis 1993, la Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec a mis en place le projet [ICOPE](#)<sup>3</sup> (Indicateurs de conditions de poursuite des études) qui réalise aux cinq ans une enquête sur la population étudiante dans les dix universités de l'Université du Québec, soit l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'École de technologie supérieure (ETS) et l'Université TÉLUQ.

<sup>3</sup> <https://reseau.uquebec.ca/fr/icode-pour-bien-repondre-a-vos-besoins>

Lors des années de collecte, les nouvelles inscrites et les nouveaux inscrits de l'automne sont invités à répondre à un questionnaire, qui exige de 20 à 30 minutes et qui examine 9 dimensions des caractéristiques étudiantes (sociodémographiques, scolaires, conditions de vie, préparation, intentions, motivations, intérêt pour le programme, liens avec le marché du travail, connaissance du programme et de ses débouchés). La participation est entièrement volontaire.

Lors de la dernière enquête réalisée à l'automne 2022, qui était la septième, sur les 31 000 étudiants nouvellement inscrits invités à participer, près de 11 000 ont répondu au sondage. Les résultats ont été publiés en 2023 (Bonin et Couillard, 2023). La version précédente de notre rapport sur les mesures et initiatives (Tremblay et Yagoubi, 2022) utilisait les données de l'enquête de 2016 (Bonin et Girard, 2017), car la pandémie avait retardé l'enquête suivante à l'automne 2022. Cela nous permet de comparer les données sur les parents aux études.

Le portrait des parents aux études y est un peu plus détaillé que dans les études statistiques citées précédemment. Dans l'enquête de 2016, c'était 24 % des personnes étudiantes qui exerçaient des responsabilités familiales (enfants ou proche aidance). Ce 24 % est surtout constitué de parents et la proportion a augmenté depuis 2016 (22 %) par rapport à 2011 (20 %), avec un parent sur cinq au premier cycle qui était monoparental. Les personnes proches aidantes forment une petite part de ces étudiantes et étudiants avec responsabilités parentales : « 3 % des répondants soutiennent d'autres membres de la famille (parent âgé, frère ou sœur avec un handicap, etc.). Ces proportions sont de 2 % au premier cycle et de 5 % aux cycles supérieurs » (Bonin et Girard, 2017, p. 7).

L'enquête de 2022 donne des précisions supplémentaires sur les étudiants et étudiantes avec des responsabilités parentales. La proportion reste la même qu'en 2016 (24 %, soit 27 % pour l'effectif canadien et 11 % pour l'effectif international), avec 22 % d'étudiants parents (ÉP), mais « [...] on note des changements dans la composition des familles : par rapport à 2016, en moyenne, les ÉP qui entrent à l'UQ ont un peu plus d'enfants sous leur responsabilité et ceux-ci sont plus âgés (moins d'enfants d'âge préscolaire), et ce, particulièrement chez les étudiantes et étudiants canadiens au premier cycle » (Bonin et Couillard, 2023, p. 11-12). Également, les personnes proches aidantes sont légèrement plus nombreuses : 4 % des étudiantes et étudiants assument ces responsabilités (3 % au premier cycle, 6 % aux cycles supérieurs).

Pour ce qui est du marché du travail, il n'y a pas de statistiques précises qui croisent la situation parentale avec le statut d'emploi. Mais on peut constater que la population étudiante est en forte majorité sur le marché de l'emploi. Dans l'enquête de 2016, les répondants sont 70 % à occuper un emploi : « Au baccalauréat, 70 % des étudiants en emploi travaillent 20 heures ou moins par semaine », et ce sont ceux inscrits au certificat et aux cycles supérieurs qui travaillent le plus d'heures, les obligeant parfois à étudier à temps partiel (Bonin et Girard, 2017, p. 13). Ces résultats sont restés stables en 2022 : « 71 % des personnes répondantes qui travaillent à leur premier trimestre d'études et 15 % d'entre elles qui le font en cumulant plusieurs emplois » (Bonin et Couillard, 2023, p. 21).

Les enquêtes ICOPE sont précieuses pour mieux comprendre les différents défis des étudiants et étudiantes. Évidemment, cela donne un portrait partiel des parents aux études universitaires, entre autres parce que cette recherche couvre uniquement le réseau de l'Université du Québec. De plus, l'Université TÉLUQ en fait partie : les cours à distance de cette université permettent de faciliter la conciliation travail, études et autres obligations, ce qui est l'une des motivations principales de s'y inscrire (Bonin et Couillard, 2023, p. ii). Toutefois, le nombre de personnes répondantes étant élevé, cela donne une bonne indication du parcours des étudiants universitaires québécois.

## 2.3 Les recherches d'ÉCOBES – Portrait au collégial

Les enquêtes ICOPE s'intéressent aux universitaires. Les données sur les parents aux études collégiales sont plus rares étant donné que les étudiants et étudiantes dans les cégeps sont plus jeunes, et on présume donc que les parents y sont moins nombreux, car avoir des enfants est corrélé avec l'âge de la personne (c'est le cas à l'université). Toutefois, dans les formations techniques offertes au collégial, les retours aux études sont nombreux, et l'âge des étudiantes et étudiants est plus élevé, incluant plus aisément des parents.

L'organisme [ÉCOBES](#), soit le Centre d'étude des conditions de vie et des besoins de la population<sup>4</sup>, rattaché au Cégep de Jonquière, existe depuis 2009, et se consacre à la recherche en sciences sociales appliquées. Une autre enquête a été menée par la

---

<sup>4</sup> ÉCOBES œuvre dans le domaine du développement socio-organisationnel en santé, en éducation et en développement des communautés. Il pilote plusieurs enquêtes, dont celle sur la [réussite à l'enseignement collégial](#), divisée en plusieurs phases. Le projet de recherche est financé par le ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur mis en place en 2020. Un sondage administré par la Fédération des cégeps a été repris par l'ÉCOBES, l'IRIPII et le CRISPESH afin d'être bonifié.

Fédération des cégeps et ce Sondage sur la population étudiante des cégeps (SPEC 1) compte une quarantaine de questions sur des thèmes semblables à l'enquête ICOPE : profil sociodémographique, expérience antérieure aux études collégiales, valeurs, orientations et choix de programme, motivation et poursuite des études, soutien et financement des études, soutien aux études, soutien personnel et services aux étudiants.

La première phase de cette recherche d'ÉCOBES a été menée avec le résultat du sondage fait pendant l'année 2021, et les réponses de 22 172 personnes étudiantes provenant de 43 cégeps (sur les 52 existants au Québec). L'équipe de recherche a divisé les collégiens et collégiennes en deux populations : la population A qui n'avait jamais fréquenté le cégep auparavant (donc provenant dans une vaste part du secondaire) et la population B qui a fait un retour aux études (ou a changé de programme).

Un document analyse précisément les étudiantes et étudiants avec des enfants à charge et donne des données intéressantes pour comprendre le portrait des parents aux études au collégial. Il fait plusieurs constats (Richard et Gaudreault, 2023, p. 39) :

- Les parents aux études constituent 4,3 % des répondants.
- Les étudiantes et étudiants avec des enfants à charge sont plus âgés : 91 % ont 24 ans et plus, alors que ceux de 24 ans et plus sans enfant ne sont que 7,5 %.
- Les parents aux études sont aussi plus souvent de première génération (45,6 % sont les premiers de leur famille à s'inscrire aux études supérieures, comparativement à 16,7 % pour les cégépiennes et cégépiens sans enfant).
- Les parents aux études sont plus souvent des mères (76,1 %), ce qui avait été souligné par le chercheur Richard (2022) qui observait également que les mères monoparentales étaient surreprésentées.
- Au collégial, le quart (27,4 %) des parents étudiants étaient des immigrants de première génération, parmi lesquels il y a plusieurs résidents permanents (11,6 %) et étudiants étrangers (6,6 %).
- Comme on pouvait s'y attendre, les parents aux études se concentrent dans la population B, car ils sont 81,3 % à avoir fait un retour aux études ou un changement de programme.
- Les parents aux études collégiales sont beaucoup plus susceptibles d'être déjà en emploi lors de leur admission : 61,7 % travaillent contre 12 % des étudiants et étudiantes sans enfant.

- La moyenne générale obtenue au secondaire est plus faible chez les parents aux études collégiales que pour les autres étudiants, particulièrement pour ceux qui font partie de la population A (arrivant directement du secondaire) qui sont 46,1 % à avoir une moyenne inférieure à 70 % (c'est 6,6 % chez les étudiantes et étudiants sans enfant). L'équipe de recherche mentionne l'attention particulière qui devrait être portée à ce profil étudiant, car il a également plus de difficultés à écrire sans faute ou à rédiger des textes variés.
- Ces personnes sont nombreuses à s'inscrire en formation technique (81,2 %, contre 40,2 % pour celles sans enfant à charge) et connaissent les occasions d'emploi reliées à leur formation, n'envisageant pas nécessairement des études aux 2e et 3e cycles universitaires.
- Elles ont plus de responsabilités et de défis financiers, et résident souvent avec leur partenaire, en plus d'être moins sujettes à déménager pour s'inscrire au cégep.
- Elles participent moins à des activités sociales organisées par le collège.

En finale de leur document, l'équipe de recherche note que le « 2 juin 2017, s'est tenu, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le premier Colloque du comité de soutien aux parents étudiants de l'UQAM intitulé *Réalité des parents étudiants : quel bilan pour le Québec?* » (Richard et Gaudreault, 2023, p. 47) et que les participants avaient compris que le manque de données sur la situation des parents aux études ne permettait pas aux universités et cégeps de mettre en place les mesures et initiatives appropriées, d'où leur motivation à combler une partie de ce vide sur cette réalité. Le présent document et le projet global visent à combler une partie de ce manque d'information<sup>5</sup>.

## 2.4 Les avantages de la CFTE

Les défis de la conciliation famille-travail-études sont bien exposés dans les enquêtes d'ICOPE et d'ÉCOBES citées aux sections 2.2 et 2.3. Ils sont nombreux : les conflits d'horaire entre les cours et les heures d'ouverture des garderies (quand les parents réussissent à en trouver une), les maladies infantiles, la disponibilité pour les travaux d'équipe avec d'autres étudiants ou étudiantes qui n'ont pas d'obligations familiales, le manque de temps, le logement, les contraires financières. Ces exemples de difficultés viennent entraver le parcours des parents aux études. Cela peut mener vers l'échec ou l'abandon. C'est pourquoi les politiques officielles de CFTE mises en place dans les

---

<sup>5</sup> Notre projet inclut deux journées de sensibilisation sur la CFTE, dont une a lieu le 2 octobre 2024, à l'Université TÉLUQ, et une autre aura lieu en 2026.

établissements d'études supérieures (section 3.3) placent la réussite scolaire au centre de leur objectif. La plupart des engagements concrets indiqués sur le site web du cégep ou de l'université (section 3.2) mentionnent aussi les objectifs de réussite et de persévérance scolaire.

Toutefois, mettre en place des mesures CFTE vise également d'autres objectifs, dont une meilleure égalité entre les hommes et les femmes dans le succès aux études. Les plus récentes études sur les parents aux études au Québec montrent que la CFTE est encore plus complexe pour les mères monoparentales, qui sont surreprésentées parmi les parents aux études (Richard et Gaudreault, 2023, p. 39) ou issues de l'immigration. C'est chez elles « que cette articulation est intense. Elle l'est notamment en raison des difficultés financières, des disponibilités réduites et variables d'occuper un emploi ou de la précarité du soutien pour ces femmes » (Mercier, 2023, p. 65). C'est également une population étudiante plus âgée que la moyenne. Les étudiantes de retour aux études au collégial mentionnent des niveaux de difficulté plus élevés. « Elles estiment plus difficile de s'adapter au rythme d'apprentissage du collégial, à la quantité de travaux à réaliser hors classe, à la gestion du temps d'étude, au nombre d'heures de cours » (Richard, 2022, p. 132). La CFTE pourrait donc permettre de favoriser une meilleure égalité hommes-femmes, car elle aide les mères étudiantes à atteindre leurs objectifs de formation.

Finalement, le gouvernement québécois a intégré la conciliation famille-travail-études dans son [Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026](#). La santé mentale est un enjeu qui a été peu mentionné jusqu'à maintenant, mais qui touche effectivement les parents aux études, car la difficile articulation de leurs multiples responsabilités se traduit par « des enjeux particuliers, notamment sur le plan de la motivation et de l'intégration scolaire. Leur parcours scolaire serait ponctué d'expériences d'isolement, de stigmatisation ou de marginalisation. Par ailleurs, les membres de cette communauté seraient confrontés à des défis de conciliation famille-travail-études générateurs de stress et de détresse psychologique » (Ministère de l'Enseignement supérieur, 2021, p. 15). Afin d'améliorer la santé mentale de la population étudiante, le ministère de l'Enseignement supérieur, en collaboration avec celui de la Famille, soutient donc « l'adoption de pratiques institutionnelles et pédagogiques favorables à la diversité, à l'inclusion et à la bonne santé mentale étudiante » (Ministère de l'Enseignement supérieur, 2021, p. 38).

Persévérance et réussite scolaire, égalité hommes-femmes, meilleure santé mentale, les avantages que peut apporter la CFTE sont nombreux et s'intègrent bien aux objectifs d'une société plus juste et équitable.

## 3. Les trois axes d'intervention

Parmi les mesures et initiatives mises en place dans les établissements d'études supérieures au Québec, trois axes d'intervention sont possibles et mènent à des accommodements dans des perspectives différentes.

### 3.1 Les mesures informelles

D'abord, il arrive qu'aucune politique ou mesure officielle n'ait été mise en place, mais les personnel enseignant et les services d'aide aux étudiants peuvent être ouverts à trouver des accommodements. Il en revient alors au parent aux études de trouver la personne qui pourra l'aider.

Dans certains établissements, ce sera le Service aux étudiants (SAE), d'autres le Service d'aide à l'intégration des étudiants et étudiantes (SAIDE), ou encore l'Aide pédagogique individuelle (API) associée à son programme. À l'ÉTS (École de technologie supérieure) par exemple, le site web mentionne qu'en contactant l'équipe d'aide et de soutien à l'apprentissage, les « problèmes liés à une grossesse » sont un des facteurs pouvant justifier un soutien à l'apprentissage pour une difficulté temporaire<sup>6</sup>. Au Cégep de La Pocatière, on peut obtenir un statut de parent étudiant en contactant l'aide pédagogique individuelle<sup>7</sup>. Au Cégep André-Laurendeau, la page de l'aide pédagogique individuelle cite la grossesse ou les responsabilités parentales envers un jeune enfant comme une des conditions pouvant justifier des aménagements : « Je suis enceinte de plus de 20 semaines ou bien je vis avec 1 enfant de moins de 6 ans (avec conjoint) ou de moins de 12 ans (monoparental) et n'arrive pas à bien gérer les études, la vie familiale et le travail<sup>8</sup> ». Au Cégep de la Gaspésie et des Îles, c'est également l'aide pédagogique individuelle qui pourra aider à instaurer des mesures<sup>9</sup> (information confirmée lors d'une rencontre en ligne). C'est sans doute le

---

<sup>6</sup> <https://www.etsmtl.ca/experience-etudiante/personnes-en-situation-de-handicap>

<sup>7</sup> <https://www.cegeplapocatiere.qc.ca/futurs-etudiants/choisir-notre-cegep/services-aux-etudiants/>

<sup>8</sup> <https://etudiantcollegial.claurendeau.qc.ca/aide-pedagogique-individuel-api/>

<sup>9</sup> <https://cegepgim.ca/futurs-etudiants/services-aux-etudiants-et-etudiantes/parents-aux-etudes/>

cas dans d'autres établissements, mais c'est chaque parent qui doit vérifier avec les services.

Il est également possible de discuter avec chacun des professeurs ou professeures des assouplissements possibles, advenant une difficulté à conjuguer son horaire de cours avec le service de garde, par exemple. Comme aucune recommandation ou mesure officielle n'est en place dans l'établissement, le professeur, la professeure peut bien sûr refuser, surtout que cela peut être complexe s'il y a plusieurs demandes.

Vérifier auprès des différents services (SAE, SAIDE, API) et/ou des professeurs est une responsabilité supplémentaire pour le parent aux études et cela peut entraver son cheminement, étant donné le temps qu'il doit y consacrer, sans être sûr du résultat. Étant donné ces barrières, le parent aux études peut décider de ne pas faire ces démarches. En cas de difficultés à concilier les études et la famille, il peut arriver que le personnel des établissements d'études supérieures ne détecte pas qu'un problème d'échec ou de retard était dû à une mauvaise conciliation, particulièrement s'il n'a pas été sensibilisé à cet enjeu (Tremblay et Yagoubi, 2022).

L'autre difficulté de ces accommodements informels est liée au manque d'informations sur ces parents aux études. Les établissements ignorent le nombre de personnes inscrites ayant des responsabilités parentales, mais aussi leur profil : sont-elles plus âgées que la moyenne, est-ce que ce sont des mères monoparentales, dans quels programmes les parents se retrouvent-ils le plus souvent inscrits? Bref, il est impossible de mettre en place des solutions ancrées dans la réalité des parents aux études et qui répondraient bien à leurs besoins.

Les mesures informelles sont la proposition la plus répandue, dans les cégeps tout particulièrement. Plusieurs universités ne mentionnent pas les parents aux études dans leur service d'aide aux étudiants. L'UQAR, dans un article de [Radio-Canada](#)<sup>10</sup> (Bélanger, 2022), s'intéressait à la situation en citant plusieurs témoignages de parents aux études. Le directeur des Services à la communauté étudiante affirmait alors qu'un parent aux études qui les contacte pourra être aidé par son service qui fera le pont avec ses professeurs et professeures, pour les examens et les travaux, par exemple. Mettre en place des directives plus précises ou une politique était évoqué dans l'article. Après vérification, une directive pour soutenir les parents aux études sera adoptée sous peu. Elle découle de

---

<sup>10</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1873975/parents-etudiants-temps-plein-accommodements-uqar-ma-place-aux-etudes>

la politique institutionnelle en équité, diversité et inclusion (EDI) de l'UQAR. La directive permettra au personnel et au corps professoral d'avoir des règles clairement définies, et aux parents de connaître ce qui sera disponible à l'UQAR en vue de soutenir leur réussite et d'améliorer leurs conditions de vie universitaire (rencontre virtuelle avec la responsable au service EDI).

L'UQO offre deux bourses de 1500 \$ destinées chacune à « des étudiant.e.s qui font preuve de persévérance et qui sont parents d'au moins un enfant de moins de 18 ans. Ces bourses sont renouvelables seulement une fois au doctorat et selon les fonds disponibles<sup>11</sup> ».

Pour les cégeps, peu d'entre eux ont des politiques ou mesures bien établies, étant donné que les parents aux études sont moins nombreux à les fréquenter. La CFTE est généralement gérée au cas par cas quand une demande se présente. Parfois, une page mentionne les parents aux études. On peut aussi offrir des outils pédagogiques d'organisation du temps qui peuvent être utiles aux parents, comme le font le Cégep Gérald-Godin<sup>12</sup>, le Collège de Maisonneuve<sup>13</sup> et le Collège Rosemont<sup>14</sup>, par exemple. Il est possible également de regrouper tous les services pouvant aider les parents aux études comme le fait le Cégep de Rivière-du-Loup<sup>15</sup> et le Cégep de Trois-Rivières<sup>16</sup> qui réfèrent à des mesures générales du cégep et à des organismes de la région pouvant soutenir les parents.

Les établissements ont souvent des CPE (centres de la petite enfance) affiliés et des places qui devraient être disponibles pour les parents étudiants, mais elles sont souvent difficiles à obtenir. Les places sont rares et les horaires ne sont pas toujours idéaux pour une personne aux études.

Des bourses sont parfois offertes par les fondations des cégeps pour les parents aux études. Le Cégep de Victoriaville remet deux bourses de 500 \$ : « La bourse Conciliation famille-études souligne le mérite d'une étudiante ou d'un étudiant qui est également un

---

<sup>11</sup> <https://uqo.ca/fondation/programmes-speciaux>

<sup>12</sup> <https://qg.cgodin.qc.ca/gerer-son-temps/>

<sup>13</sup> [https://www.cmaisonneuve.qc.ca/wp-content/uploads/2015/01/gestion\\_temps.pdf](https://www.cmaisonneuve.qc.ca/wp-content/uploads/2015/01/gestion_temps.pdf)

<sup>14</sup> <https://www.crosemont.qc.ca/je-reussis/methodes-de-travail/>

<sup>15</sup> <https://www.cegeprdl.ca/etudiants-actuels/parents-aux-etudes/>

<sup>16</sup> <https://www.cegeptr.qc.ca/leo/adaptation/retour-aux-etudes-parent-aux-etudes/>

parent et qui réussit à maintenir un parcours scolaire caractérisé par la réussite, et ce, dans l'ensemble de ses cours et de ses activités parascolaires durant toute la durée de son séjour au Cégep de Victoriaville<sup>17</sup> ». Le Cégep d'Alma remet une bourse de 300 \$ à une étudiante ou un étudiant inscrit « à temps plein, au régulier ou à la formation continue, au Collège d'Alma», et ayant un ou des enfants<sup>18</sup>.

Évidemment, les mesures informelles sont un pas vers la CFTE, car l'établissement est conscient de cet enjeu et des membres du personnel ont à cœur de faciliter l'organisation pour les parents aux études. C'est généralement la première étape vers des initiatives plus concrètes

### 3.2 Les engagements concrets

Quand des engagements concrets sont mis en place et explicités sur le site web, il est plus facile pour les parents aux études de savoir quelles sont précisément les règles, mesures et initiatives de l'établissement. C'est le deuxième type d'engagement qu'on trouve : une page où les services offerts aux parents aux études sont clairement définis ainsi que la façon d'y avoir accès. Cela offre un traitement plus égalitaire des parents qui savent à quoi s'en tenir, sans avoir à négocier un accommodement avec chaque membre du personnel, au risque de créer des situations qui pourraient être perçues comme discriminatoires ou du favoritisme. Le bien-être du parent aux études est pris en compte afin que les mesures lui permettent de concilier ses différentes obligations, sans que cela ne l'empêche de poursuivre sa formation (Tremblay et Yagoubi, 2022).

L'Université Concordia offre ce type de services réservés aux parents : un centre pour les parents aux études (Concordia University Student Parents, le CUSP<sup>19</sup>) où ils peuvent se retrouver et recevoir du soutien : accès à des stations de perfectionnement de compétences domestiques (ex. cours de cuisine), possibilité que l'enfant soit pris en charge par des bénévoles lorsqu'il étudie, échange de jouets et objets. Cela ne se limite pas au parent, puisque le centre offre aussi du tutorat pour les devoirs des enfants.

---

<sup>17</sup> <https://www.cegepvicto.ca/wp-content/uploads/2024/02/conciliation-famille-etudes.pdf>

<sup>18</sup> <https://www.collegealma.ca/aide-financiere/programme-de-bourses/conciliation-famille-etudes/>

<sup>19</sup> <https://www.concordia.ca/students/student-parents-centre.html>

Depuis 2012, l'Université McGill a aussi un cadre de référence précis à l'intention des parents, le [Guidelines for the Academic Accommodation of Pregnant Students and Students Caring for Dependents](https://www.mcgill.ca/students/srr/files/students.srr/guidelines_for_the_academic_accommodation_of_pregnant_students_and_students_caring_for_dependants.pdf)<sup>20</sup>. Cela offre différentes ressources aux parents étudiants : un programme d'entraide et un réseau de soutien entre les parents, une aide financière, des livres pour les enfants, des informations à propos des visas pour les parents étrangers. À noter que c'est l'une des rares universités qui inclut plus largement les étudiants et étudiantes qui ont des responsabilités parentales dans les mesures proposées, ce qui inclut les personnes proches aidantes.

HEC Montréal a adopté une [Directive relative aux parents aux études](https://www.hec.ca/direction_services/secretariat_general/juridique/reglements_politiques/documents/DIR_parents-etudes.pdf)<sup>21</sup> en septembre 2023 et offre un cadre normatif pour un « campus inclusif et durable ». Cela inclut un congé parental<sup>22</sup>, des mesures d'accommodelement pour les parents et une page spécifique qui détaille tous les services pouvant aider les parents à HEC Montréal, mais aussi dans les organismes communautaires et les associations. On indique aussi les critères de l'aide financière aux études qui peuvent aider les parents aux études<sup>23</sup>.

Nous en faisions déjà mention dans le premier rapport (Tremblay et Yagoubi, 2022), mais le Cégep Limoilou<sup>24</sup> offre le programme [Parents-études](https://www.cegeplimoilou.ca/etudiants/services-aux-etudiants/parents-etudiants/parents-etudes/) qui permet d'obtenir un statut de parent étudiant donnant accès à de nombreux avantages tels qu'une banque d'heures de gardiennage gratuites, des modifications d'horaire, le soutien d'un intervenant social, des stationnements réservés, des locaux avec commodités et des ateliers pour une meilleure CFTE. Il est financé par la Fondation Lucie et André Chagnon et ce programme « a reçu en 2010 le prix *Égalité 2010* décerné par le Secrétariat à la condition féminine dans la catégorie « Conciliation travail-famille. En mars 2010, Parents-études a aussi été *Lauréat Le Soleil/Radio-Canada* » ([Cégep Limoilou](https://www.cegeplimoilou.ca/etudiants/services-aux-etudiants/parents-etudiants/parents-etudes/)). En contactant la responsable de ce programme, elle m'indiquait qu'il était présentement en révision.

---

<sup>20</sup> [https://www.mcgill.ca/students/srr/files/students.srr/guidelines\\_for\\_the\\_academic\\_accommodation\\_of\\_pregnant\\_students\\_and\\_students\\_caring\\_for\\_dependants.pdf](https://www.mcgill.ca/students/srr/files/students.srr/guidelines_for_the_academic_accommodation_of_pregnant_students_and_students_caring_for_dependants.pdf)

<sup>21</sup> [https://www.hec.ca/direction\\_services/secretariat\\_general/juridique/reglements\\_politiques/documents/DIR\\_parents-etudes.pdf](https://www.hec.ca/direction_services/secretariat_general/juridique/reglements_politiques/documents/DIR_parents-etudes.pdf)

<sup>22</sup> Le congé parental pourra couvrir un maximum de trois trimestres consécutifs, et cette absence ne sera pas comptabilisée dans la durée des études.

<sup>23</sup> <https://alfred.hec.ca/video/SAE/ressources-etudiants-parents/FR/accueil.html>

<sup>24</sup> <https://www.cegeplimoilou.ca/etudiants/services-aux-etudiants/parents-etudiants/parents-etudes/?section=15712>

Le Cégep Garneau<sup>25</sup> a une page qui décrit les services (horaire adapté, prêt de livres, aide alimentaire, local de repos, groupe Facebook) ainsi que des coordonnées spécifiques facilitant le contact avec la personne responsable pour obtenir l'accès à ces mesures. Le Cégep de Sherbrooke<sup>26</sup> possède une page similaire avec plusieurs services bien expliqués et un contact pour en bénéficier.

Obtenir le statut de parent étudiant permet d'accéder à plusieurs services spécifiquement pour les parents aux études, comme le proposent le Cégep Marie-Victorin<sup>27</sup>, le Cégep de Rimouski<sup>28</sup> et le Cégep Montmorency<sup>29</sup>. Le Cégep Ahuntsic<sup>30</sup> a également ce statut avec un code P indiqué sur le dossier scolaire du parent aux études, ce qui engage les membres du personnel à prendre en compte les besoins du parent. Une travailleuse sociale est également disponible pour s'occuper des enjeux liés à la CFTE.

Le Cégep de la Gaspésie et des îles a adopté en juin 2023 un cadre de référence intitulé *Favoriser la réussite des étudiantes et étudiants ayant des responsabilités parentales* (annexe II). Le cadre mentionne les données récoltées par le Sondage sur la population étudiante au collégial mené par ÉCOBES et décrit bien les différents défis pour les parents aux études : travail pour satisfaire les besoins de la famille, temps pour l'enfant, coût et accès aux services de garde, retour aux études, parentalité précoce et monoparentalité, ce qui peut mener à des absences liées à l'état de l'enfant et une prolongation des études (Cégep de la Gaspésie et des îles, 2023). Le cadre établit des critères pour reconnaître le statut d'étudiant parent, le tirage de quatre bourses d'entrée, la priorité dans les CPE, des activités organisées pour les parents aux études, et prévoit aussi d'étendre l'accessibilité aux services d'activités sportives à toute la famille, ainsi que de favoriser l'accès à des locaux adaptés.

---

<sup>25</sup> <https://www.cegepgarneau.ca/services/autres-services-sur-le-campus/parents-aux-etudes/>

<sup>26</sup> <https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/etudiants-inscrits/aide-aux-etudiants/parents-etudiants>

<sup>27</sup> <https://cegepmv.ca/zone-etudiante/services-aide-et-soutien/conciliation-etudes-famille>

<sup>28</sup> <https://www.cegep-rimouski.qc.ca/service-parents-aux-etudes>

<sup>29</sup> <https://www.cmontmorency.qc.ca/etudiants/services-aux-etudiants/support-aux-etudiants-ayant-des-responsabilites-parentales/>

<sup>30</sup> <https://www.collegeahuntsic.qc.ca/services-aux-etudiants/etudiants-parents>

Le Cégep Édouard-Montpetit a mis en place le programme Parents-études qui débutera à l'automne 2024 (annexe III). Le Cégep reconnaîtra le statut P d'un parent aux études, ce qui sera visible sur les listes des professeurs et professeures. Les parents auront accès à un local particulier, des ateliers spécifiques, un accès facilité vers l'aide financière et les autres services, un soutien personnalisé avec la travailleuse sociale de la Direction des affaires étudiantes et communautaires ainsi que la possibilité d'accès à une halte-garderie ponctuelle (explications données lors d'une rencontre virtuelle avec les responsables au Cégep).

Le Centre d'études collégiales des Premières Nations Kiuna a aussi de nombreuses mesures pour les parents. En 2020, le service Skamon<sup>31</sup> (« maïs » en langue abénakise) a été inauguré, bénéficiant d'un financement de 228 570 \$ assuré par les Services aux Autochtones du Canada. Il offre un soutien éducatif aux enfants des parents étudiants, mais permet aussi d'accompagner les parents. Plus précisément, cinq intervenants sont disponibles cinq jours par semaine (une neuropsychologue, une éducatrice spécialisée, une psychoéducatrice, un intervenant psychosocial et un psychothérapeute) pour aider les parents et soutenir l'apprentissage, l'adaptation et le développement d'enfants de 2 à 17 ans; le service propose également des ateliers parent-enfant, des activités sociales, des cuisines collectives. Les résidences étudiantes proposent également quelques appartements 4 ½ aux familles<sup>32</sup>.

Le cas de l'Université TÉLUQ est plus complexe, car elle n'entre pas facilement dans les catégories, étant donné ses cours en mode virtuel. La nature particulière de l'Université TÉLUQ la rend conciliante envers les parents aux études (flexibilité, cours à distance, horaires), comme mentionné dans le rapport de l'ICOPE, c'est l'une des raisons pour lesquelles elle est choisie par plusieurs parents : « la facilité à concilier études et travail ou autres obligations personnelles, de même que la flexibilité d'horaire sont les deux principales motivations à s'y inscrire » (Bonin et Couillard, 2023, p. ii). Il est également possible, pour tous les étudiants et étudiantes, de reporter un examen ou la remise d'un travail noté. Ce sont donc des engagements concrets, mais sans politique précise à l'égard des parents, qui n'est peut-être pas nécessaire étant donné l'organisation globale qui favorise la CFTE.

---

<sup>31</sup> <https://caodanak.com/inauguration-dun-tout-nouveau-service-enfance-famille-a-kiuna/>

<sup>32</sup> [https://kiuna-college.com/fra/?page\\_id=607](https://kiuna-college.com/fra/?page_id=607)

Ces cadres de référence, programmes, directives et services spécifiquement pour les parents aux études sont d'excellentes ressources, souvent bien ancrées dans leur milieu, et associés à la réalité des établissements fréquentés. Ce sont des engagements concrets, mais plusieurs universités ou cégeps qui mettent en place des mesures similaires l'enchâssent dans une politique officielle (type 3).

### 3.3 Les politiques officielles

Des mesures de CFTE peuvent être offertes dans l'établissement et faire partie d'une politique officielle envers la conciliation famille-travail-études adoptée par l'établissement, ce qui constitue le troisième type d'engagement possible. La politique a une envergure plus large : les mesures sont désignées pour atteindre l'objectif. Le document est généralement beaucoup plus détaillé et fait plusieurs pages pour bien expliciter tous les rôles et toutes les responsabilités des parties concernées.

L'Université Laval, dans sa [Politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents](#)<sup>33</sup> adoptée en 2019 (le premier établissement d'études supérieures à le faire), mentionne vouloir soutenir la réussite universitaire et développer « un cadre de vie universitaire plus propice à la conciliation études-famille, mettre en place des moyens et un environnement académique et physique favorisant leur succès selon les ressources dont elle dispose » (Université Laval, 2019, p. 2).

La politique se doit de bien définir les personnes visées par celle-ci, et de décrire les objectifs qu'elle poursuit. Elle instaure également la création d'un comité-conseil devant travailler à l'amélioration du bien-être des parents aux études. À l'Université Laval, le parent aux études peut présenter un laissez-passer attestant son statut de parent aux études qui lui donne accès 24 heures sur 24 à la bibliothèque (comme les personnes inscrites aux cycles supérieurs). La politique offre également aux parents des tarifs réduits pour les sociétés de transport, même s'ils sont inscrits à temps partiel, et elle donne également accès à des bourses d'études et à des activités comme des lunchs-causeries et à des salles qui leur sont réservées. Le service d'un CPE est disponible, mais il reste peu accessible aux parents étudiants, selon la personne responsable rencontrée (rencontre virtuelle). C'est pourquoi un projet de halte-garderie est en cours de développement, avec l'association étudiante de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

---

<sup>33</sup> [https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents\\_officiels/Politiques/Politique\\_relative\\_aux\\_etudiants\\_parents.pdf](https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents_officiels/Politiques/Politique_relative_aux_etudiants_parents.pdf)

L'Université de Sherbrooke a adopté sa [Politique relative aux parents aux études](#)<sup>34</sup> à la fin de l'année 2019, et elle est entrée en vigueur à l'automne 2020. Comme celle de l'Université Laval, elle définit les personnes visées, l'objectif de « développer un milieu d'études favorable au bien-être et à la réussite des parents aux études pour l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification » (Université de Sherbrooke, 2019), et les modalités de l'application de ces soutiens. Une fois par trimestre, un regroupement de parents aux études organise des activités pour les parents aux études sur le campus principal pour leur permettre de socialiser. Le regroupement est soutenu par la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) et le Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS). Le REMDUS offre une carte de rabais pour les parents de l'Université : elle permet d'accéder à des activités culturelles et sportives à moindre coût, en famille; le Centre culturel offre aussi des manifestations culturelles pour les familles. Le CPE Tout-Petit, Toute-Petite existe, mais un projet de CPE offrant des horaires atypiques réservé aux parents aux études est en cours. Ce projet est soutenu financièrement par le REMDUS.

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) a adopté une [Procédure relative à l'octroi du statut de parents aux études](#)<sup>35</sup> en décembre 2022, et elle a été suivie en 2024 par une [Politique relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes](#)<sup>36</sup> (Politique 12) qui couvre plus largement les personnes ayant des responsabilités parentales ou familiales aux études dans cette université. Il y a également un comité de soutien aux parents étudiants (CSPE-UQAM) très dynamique, une bourse de 15 000 \$ pour les parents aux études en situation financière difficile, une aide alimentaire et une friperie, un CPE, des salles à langer ou d'allaitement sur le campus, des activités socioculturelles, des rencontres, des conférences, des sorties, du soutien pour des accommodements auprès des professeures et professeurs, et des congés parentaux.

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a également une [Politique de conciliation famille-études](#) depuis 2023 et « [...] souhaite contribuer à l'amélioration des conditions et du soutien nécessaires à la persévérance des Parents aux études, à leur

---

<sup>34</sup> <https://www.usherbrooke.ca/decouvrir/fileadmin/sites/decouvrir/documents/direction/politiques/2500-044.pdf>

<sup>35</sup> [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2022/12/Procedure\\_parents\\_aux\\_etudes\\_fev\\_2023.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2022/12/Procedure_parents_aux_etudes_fev_2023.pdf)

<sup>36</sup> [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2024/06/Politique\\_no\\_12-en-vigueur-mai24.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2024/06/Politique_no_12-en-vigueur-mai24.pdf)

réussite et à leur plein développement, et ce, dans le respect de l'égalité des chances et du droit universel à l'éducation, tel que cela est promu par la société québécoise et intégré dans le Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec » (UQAT, 2023, p. 1). Pour s'assurer de l'efficacité des mesures et initiatives mises en place, une politique exige que des indicateurs soient suivis : on mesure le nombre de parents aux études, comment ils utilisent les mesures, ce qui les aide le plus ou ce qui reste à améliorer, et ce, par différents questionnaires, sondages et enquêtes. La politique adoptée par l'UQAT le montre bien : deux pages de la politique explicitent le mandat du comité de suivi pour produire des rapports, mesurer l'efficacité des mesures et le respect de la politique (UQAT, 2023, p. 11-12).

Le Cégep de Sainte-Foy est l'un des rares cégeps, avec celui du Vieux Montréal, à avoir une politique officielle. La [Politique relative aux parents aux études](#)<sup>37</sup> a été adoptée en septembre 2021, une politique officielle dont la finalité est d'« offrir un milieu d'études favorable au bien-être et à la réussite des parents aux études pour l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification » (Cégep de Sainte-Foy, 2021, p. 5). Elle mentionne d'ailleurs la politique de l'Université de Sherbrooke comme inspiration, et souligne que « la conciliation famille-travail-études est une responsabilité collective. De ce fait, tous les membres de la communauté collégiale ont la responsabilité de s'engager individuellement et collectivement pour la mise en œuvre de cette politique et de son guide d'application » (Cégep de Sainte-Foy, 2021, p. 5). Dès que l'étudiante ou l'étudiant ouvre son système Omnivox pour la première fois, un pop-up lui demande s'il est parent ou en voie de l'être. S'il répond positivement, il pourra confirmer son statut au Cégep, ce qui lui donnera droit au statut P « parent » dans les listes officielles. La conseillère aux études responsable du [Regroupement des parents aux études](#)<sup>38</sup> recevra une notification et pourra faire des liens avec le parent pour l'aider à aménager son horaire, à bénéficier de mesures favorisant l'accès aux stationnements, à la distribution de denrées alimentaires, à un soutien financier pour faire garder les enfants, à des activités et conférences thématiques, ainsi qu'à avoir accès à un local réservé aux parents avec un espace cuisine et un côté salon pour le repos (informations obtenues par le site web et la rencontre virtuelle).

---

<sup>37</sup> [https://www.csfoy.ca/fileadmin/documents/notre\\_cegep/politiques\\_et\\_reglements/2023\\_reglements/Politique\\_parents\\_aux\\_etudes\\_2021-09.pdf](https://www.csfoy.ca/fileadmin/documents/notre_cegep/politiques_et_reglements/2023_reglements/Politique_parents_aux_etudes_2021-09.pdf)

<sup>38</sup> <https://sites2.csfoy.ca/index.php?id=13872>

Le Cégep du Vieux Montréal a adopté sa [Politique relative aux parents aux études](#)<sup>39</sup> en février 2023. Le but était de favoriser la réussite en reconnaissant que, « en raison de leurs multiples obligations, les parents aux études vivent souvent un stress important associé à la difficulté de concilier les études et la famille et peuvent se sentir isolés du reste de la population étudiante » (Cégep du Vieux Montréal, 2023, p. 4). Le statut de parent aux études leur permet d'être considérés à temps plein même s'ils sont inscrits à temps partiel, ils peuvent être remboursés pour les changements d'horaire et bénéficier d'ajustements d'horaire, par exemple. Un comité de suivi sera prochainement formé pour faire le suivi de la politique et se réunira une fois par session (explications données lors d'une rencontre virtuelle).

L'adoption d'une politique officielle est encore rare : seulement 4 des 18 universités québécoises en ont une, alors qu'on compte 2 cégeps sur les 44 répertoriés dans notre annexe I. Notons toutefois que ce nombre a plus que doublé depuis le dernier rapport (Tremblay et Yagoubi, 2022) où on ne comptait que l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke. Depuis, le Cégep de Sainte-Foy, le Cégep du Vieux Montréal, l'UQAT et l'UQAM se sont ajoutés. D'autres établissements déjà sensibilisés et ayant des engagements concrets (type 2) réfléchissent à cette option.

Quand il y a une politique adoptée officiellement, les mesures sont développées dans l'objectif d'atteindre les finalités de celle-ci (réussite scolaire, cadre de vie, bien-être), avec tous les indicateurs nécessaires pour suivre les différentes initiatives mises en place et les résultats de ces idées. C'est l'option la plus engagée et celle que favorisait le Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail-études du gouvernement du Québec, destiné à certains milieux d'enseignement pour les parents étudiants, en 2018 (Tremblay et Yagoubi, 2022, p. 48). Le renouvellement était attendu en 2020-2022, mais il a été remplacé par le [Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026](#), d'une portée plus large, mais qui « comporte des orientations spécifiques pour ceux qui ont des enfants, entre autres la diffusion dans le réseau des bonnes pratiques à adopter ainsi que l'offre d'un soutien financier pour mettre en œuvre des mesures ou des programmes locaux » (Bélanger, 2022).

---

<sup>39</sup> <https://www.cvm.qc.ca/wp-content/uploads/POL-relative-parents-etudes-2024-1.pdf>

## 4. Les différentes mesures et initiatives

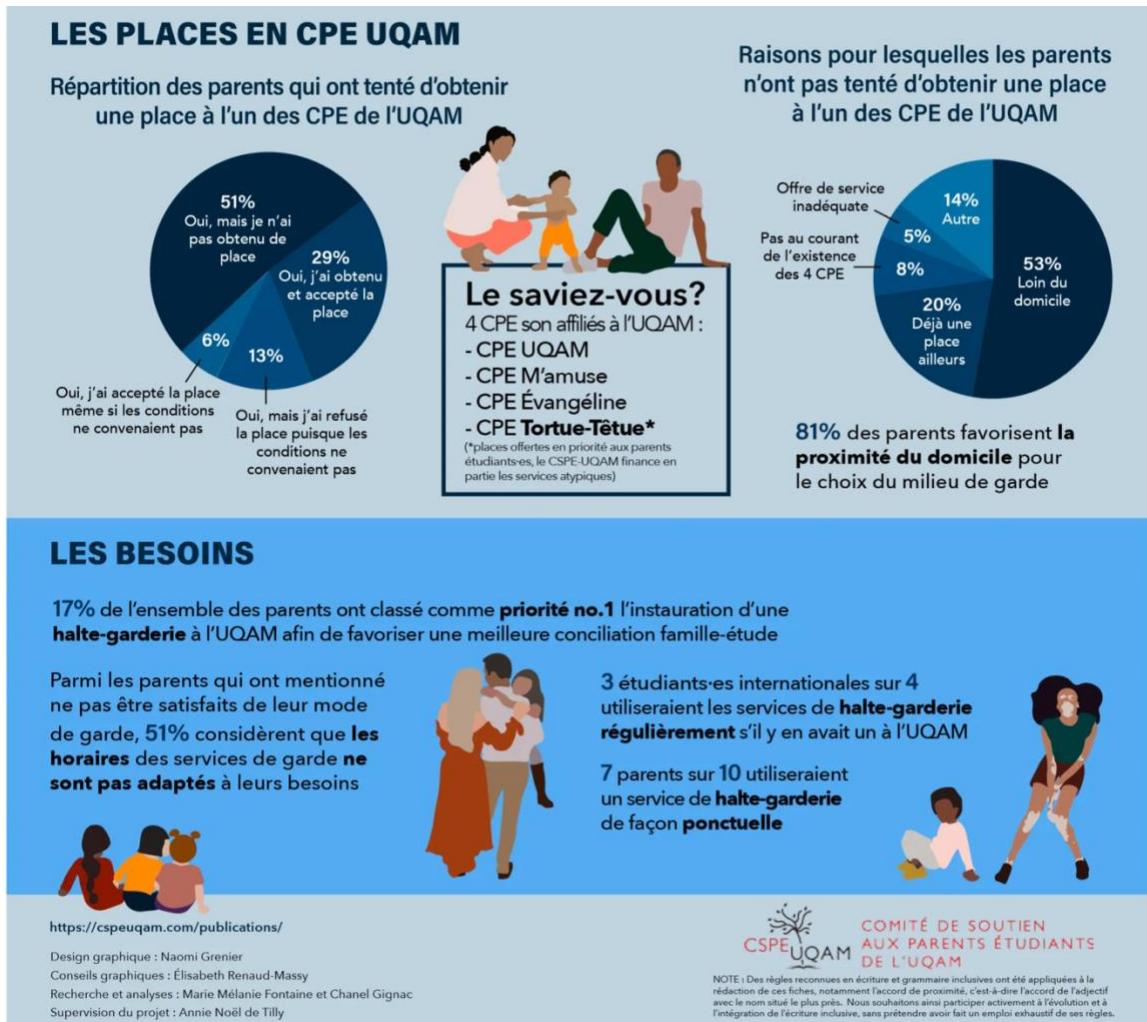
En présentant les trois types d'engagement à la section précédente, nous avons pu explorer différents types d'accompagnements offerts pour les parents aux études. Dans cette partie, nous les détaillerons davantage.

### 4.1 Les services de garde

L'accès à un service de garde est une mesure de CFTE essentielle et plusieurs établissements ont des centres de la petite enfance (CPE). Malheureusement, le CPE est souvent difficile d'accès pour les parents étudiants, comme l'ont mentionné plusieurs membres du personnel lors de rencontres virtuelles. Les parents étudiants sont présents pour quelques années seulement; ils ne peuvent donc pas s'inscrire à temps, et ne peuvent souvent pas bénéficier du service pendant leurs études. Même quand les parents aux études peuvent obtenir des places réservées pour leur enfant, les heures d'ouverture, par exemple du lundi au vendredi de 7 h à 18 h, ne conviennent pas toujours à leur horaire qui comprend parfois des cours en soirée. Les CPE exigent également souvent que les enfants soient inscrits à temps plein, ce qui n'est pas toujours avantageux pour un parent qui habite plus loin de l'établissement d'études et qui doit s'y rendre même les jours où il n'a pas de cours.

On constate bien les problèmes d'inscription et de fréquentation du CPE dans les résultats du sondage du Comité de soutien aux parents étudiants en lien avec les services de garde (figure 2). La figure montre notamment que beaucoup de parents préfèrent un service de garde proche du domicile, alors que l'université est considérée trop loin du domicile.

**Figure 2. Quels sont les enjeux liés au mode de garde des enfants?**



Source : [Comité de soutien aux parents étudiants de l'UQAM, 2024](#)

Les haltes-garderies peuvent être une bonne alternative au CPE pour couvrir la période d'un cours, comme on le fait à l'[Université du Québec à Chicoutimi](#)<sup>40</sup>. Ce sont souvent des services qu'on met en place en partenariat avec l'association étudiante des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, comme c'est le cas à l'Université de Montréal avec la [FAÉCUM](#)<sup>41</sup> ou un comité de parents

<sup>40</sup> <https://www.uqac.ca/halte-garderie/>

<sup>41</sup> <https://www.faecum.qc.ca/services/halte-garderie-le-baluchon>

comme à l'[UQTR](#)<sup>42</sup>. Le [Cégep de Sept-Îles](#)<sup>43</sup> bénéficie également d'une halte-garderie grâce au financement particulier du ministère de la Famille et l'organisme Alpha Lira.

Implanter un CPE ou une halte-garderie exige souvent la collaboration d'organismes extérieurs au personnel de l'établissement d'enseignement : l'association étudiante, un comité de parents, un organisme sans but lucratif, une subvention gouvernementale. C'est un processus qui prend du temps.

Des idées originales existent également. Au Cégep de Saint-Jérôme, le Jardin d'enfants Cachou, créé en 1991, fait partie du Département d'éducation, et est utilisé pour des mini-stages pour les étudiantes et étudiants des techniques d'éducation à l'enfance. Une vingtaine d'enfants de 4 et 5 ans sont admis au jardin d'enfants trois demi-journées par semaine, sous la supervision des enseignants et d'une éducatrice professionnelle (annexe IV).

De façon similaire, le Cégep Édouard-Montpetit a eu l'idée d'un projet-pilote de camp de jour qui a eu lieu à l'hiver 2024. Le projet-pilote était offert par les étudiantes des techniques d'éducation à l'enfance pour celles et ceux qui étudient en soins infirmiers, un programme où il est difficile pour les parents inscrits d'obtenir des changements d'horaire. Deux dates avaient été déterminées, des journées entières complètement gratuites : le 4 mars, pendant la semaine de relâche des centres de services scolaires, et le 11 mai 2024, juste avant la période des examens finaux. Même si le projet-pilote était ouvert à un seul programme (soins infirmiers), il y a eu 36 inscriptions pour la première date (4 mars) et 20 inscriptions pour la deuxième (11 mai), ce qui démontre un réel besoin (courriel de suivi de rencontre avec la responsable).

## 4.2 Le statut de parent, code P

De nombreux établissements proposent maintenant un code P, une notation qui s'ajoute sur le dossier scolaire du parent aux études, et qui est visible dans les listes des professeurs et professeures. Ce statut reconnu peut être la porte d'entrée pour la CFTE en donnant accès directement à la personne responsable du dossier dans les services d'aide par exemple. Il peut être nécessaire d'obtenir ce statut de parent pour avoir droit aux mesures décrites plus bas : aide financière supplémentaire, accès à des locaux particuliers,

---

<sup>42</sup> [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/gscw031?owa\\_no\\_site=5620&owa\\_no\\_fiche=15](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/gscw031?owa_no_site=5620&owa_no_fiche=15)

<sup>43</sup> <https://cegepsi.ca/vie-etudiante/halte-garderie/>

accommodements d'horaires, reports, etc. Il donne parfois également le droit d'obtenir le statut « étudiant à temps plein », même en étant inscrit à temps partiel.

Pour obtenir ce statut, ce peut être tout simplement une déclaration volontaire (Cégep Édouard-Montpetit), mais la plupart des établissements exigent un certificat de naissance (Cégep Marie-Victorin, Université Laval, Cégep de Sainte-Foy, etc.).

### 4.3 Les locaux réservés

Le type de locaux offerts aux parents peut varier selon les établissements. Certains possèdent un espace cuisine avec réfrigérateur et micro-ondes, et un espace salon, avec de l'espace et des sofas pour permettre aux parents de discuter entre eux. C'est le cas au Cégep de Sainte-Foy et l'intervenante responsable précisait que ce local réservé était très populaire chez les parents aux études, et qu'elle cherche à en trouver un plus grand (explications données lors d'une rencontre virtuelle). Dans les résultats du sondage envoyé aux parents en 2022-2023 par le Cégep de Sainte-Foy, cela était directement mentionné par les répondants : « La salle est très petite pour tous les parents que nous sommes. Je ne sais pas si les autres années c'était différent, mais cette année nous étions beaucoup de parents et le droit n'est pas adapté pour accueillir tout le monde ». Le nombre de personnes par salle étant déterminé par la superficie, il n'est en effet pas permis d'entrer si le nombre maximal est atteint.

Les locaux réservés peuvent aussi être des salles d'allaitement et à langer. Dans les universités, la difficulté est d'en avoir dans toutes les facultés, car les bâtiments sont souvent nombreux et parfois éloignés les uns des autres. De nombreux cégeps partagent aussi cette réalité d'avoir plusieurs pavillons.

Que ce soit pour les espaces de rencontres cuisine/salon ou les locaux de soins pour les enfants, trouver des locaux et convaincre l'administration de les réserver pour les parents aux études peut constituer un défi.

### 4.4 L'aide financière

L'Aide financière aux études du gouvernement est la principale source de prêts et bourses disponibles pour la population étudiante, et cela est également vrai pour les parents.

Toutefois, certains établissements offrent aussi des bourses spécifiques pour les parents aux études. On les retrouve sous deux formes : soit pour aider les familles les plus pauvres, soit pour souligner la persévérance des parents.

Par exemple, le [Comité de soutien aux parents étudiants de l'UQAM](#)<sup>44</sup> (CSPÉ-UQAM) a soutenu 36 familles pour l'année 2023-2024 : « La sélection et le montant attribué sont basés sur les besoins financiers ainsi que la situation personnelle et familiale » (CSPÉ, 2024). Le [Cégep de Saint-Laurent](#)<sup>45</sup> offre deux bourses de 500 \$ par session à une étudiante ou un étudiant inscrit à temps plein à la tête d'une famille monoparentale.

L'[UQO](#)<sup>46</sup> opte pour la deuxième catégorie avec ses deux bourses de 1500 \$ chacune qui « s'adressent à des étudiant.e.s qui font preuve de persévérance et qui sont parents d'au moins un enfant de moins de 18 ans. Ces bourses sont renouvelables seulement une fois au doctorat et selon les fonds disponibles ». Le [Cégep de Victoriaville](#)<sup>47</sup> offre également deux bourses de 500 \$ à un parent à temps partiel ou à temps plein « qui réussit à maintenir un parcours scolaire caractérisé par la réussite, et ce, dans l'ensemble de ses cours et de ses activités parascolaires durant toute la durée de son séjour » (Cégep de Victoriaville, 2024). L'Association des parents du [Collège d'Alma](#)<sup>48</sup> offre une bourse de 300 \$ à un parent inscrit à temps plein qui démontre son sens de l'organisation dans un texte de présentation et qui maintient un bon dossier scolaire. Le [Cégep de la Gaspésie et des Îles](#)<sup>49</sup> opte pour la formule du tirage de quatre bourses de 500 \$ aux étudiants et étudiantes ayant un statut reconnu de parent à l'établissement.

Ces bourses sont de belles récompenses, mais ce sont de petits montants qui ne peuvent être les seuls appuis pour les parents aux études, ce que reconnaît d'ailleurs le Comité de soutien de l'UQAM en résumant bien la situation : « Ces sommes sont bien sûr nettement insuffisantes, mais le CSPÉ vient ainsi en aide à de nombreuses familles tous les ans. Aucun autre programme de bourse universitaire n'est destiné uniquement aux parents étudiants » (CSPÉ, 2024).

---

<sup>44</sup> <https://cspeuqam.com/services/>

<sup>45</sup> <https://www.cegepsl.qc.ca/a-propos/cegep-citoyen/fondation/>

<sup>46</sup> <https://uqo.ca/fondation/programmes-speciaux>

<sup>47</sup> <https://www.cegepvicto.ca/wp-content/uploads/2024/02/conciliation-famille-etudes.pdf>

<sup>48</sup> <https://www.collegealma.ca/aide-financiere/programme-de-bourses/conciliation-famille-etudes/>

<sup>49</sup> <https://cegepgim.ca/zoneetudiante/ressources-et-outils/aide-financiere/autres-bourses/>

## **4.5 Les événements/groupes de discussion**

Les événements organisés à l'intention des parents sont difficiles à organiser et les participants ne sont pas toujours aussi nombreux qu'espérés, étant donné l'horaire chargé des parents (Tremblay, 2019), encore davantage quand ils doivent y ajouter des études. Au Cégep de Sainte-Foy, c'est la cuisine collective qui a été la plus soulignée par les participants au sondage transmis par la responsable, suivie par l'atelier sur la CFTE, et finalement la sortie à la cabane à sucre.

Les activités peuvent aussi être organisées par les associations étudiantes et parfois par les comités de parents, quand ils existent. La difficulté est que les membres parents des comités changent souvent, rendant difficile le suivi de l'organisation année après année, et l'implication est variable. Par contre, pour les associations étudiantes, les parents aux études ne constituent pas la majorité de leur clientèle. Il est préférable d'avoir un membre du personnel de l'établissement désigné comme responsable des parents aux études, et qui pourra travailler à plus long terme, en collaboration avec les associations étudiantes ou le comité de parents.

Les groupes Facebook existent (Université McGill, UQAM, Université de Montréal, UQO, Cégep de Sainte-Foy), mais la fréquentation est variable, ce réseau social étant délaissé par la génération aux études présentement : « La popularité indéniable de Facebook au Québec s'amenuise toutefois auprès des jeunes. Parmi les internautes qui possèdent un compte Facebook, 73 % des 35 à 55 ans utilisent quotidiennement la plateforme, comparativement à 56 % chez les 16 à 24 ans » (Du Ruisseau, 2022). De plus, les algorithmes du réseau social ne rendent pas nécessairement visibles les invitations, à moins de l'avoir précisé dans les options, ce qui est moins utile quand on cherche à organiser des événements.

## **4.6 Les ajustements d'horaire**

Les ajustements d'horaire sont un enjeu important pour les parents aux études. Les horaires des services de garde ne conviennent parfois pas avec les premiers cours du matin ou ceux du soir; cela a été évoqué au point 4.1. Mais également, les parents travaillent souvent, comme on a pu le voir dans les enquêtes d'ICOPE et d'ÉCOBES. Un sondage interne fait par le Collège de Rosemont, qui a proposé un questionnaire à ses 3000 étudiants et étudiantes à temps plein (dont 12 % sont des parents) a permis de découvrir que « 35,3 % ne travaillent pas et 43 % travaillent plus de 16 heures par semaine, dont 25 % plus de 26 heures par semaine! »

Quand il est possible de faire des ajustements d'horaire pour aider la CFTE, le parent aux études peut s'informer à son établissement. Toutefois, dans certains programmes, où il y a des stages par exemple, ou lorsqu'un cours n'est offert selon un seul horaire dans la session, il est plus difficile de les accommoder. C'est d'ailleurs un point d'insatisfaction souligné par certains parents dans le sondage du Cégep de Sainte-Foy : « J'aurais pensé que la conciliation d'horaire serait plus simple/respectée. Cela dit je comprends qu'il y a d'autres facteurs dans l'organisation des horaires ».

#### 4.7 Le report de travaux/examens

Le report d'exams ou de travaux est une mesure facilitant la CFTE, mais dans les établissements de type 1 (mesures informelles), il faut vérifier auprès des professeures et professeurs s'ils acceptent cet accommodement, qui engendre des difficultés (obligation de développer une autre version de l'examen par exemple). Il n'y alors aucune garantie.

Les étudiants de l'Université TÉLUQ ont tous accès à ces reports, selon certaines règles précisées dans le [\*Guide des études à distance\*](#) (TÉLUQ, 2024, p. 39-40). C'est plus difficile d'appliquer ces règles à des cours en présentiel, mais décrire les conditions qui permettent à un parent aux études de reporter son travail/examen pourrait faciliter la CFTE.

#### 4.8 L'offre de cours en ligne

Les cours offerts en ligne ou à distance sont la méthode d'enseignement de l'Université TÉLUQ, et l'une des raisons pour les parents aux études de s'y inscrire, tel que vu précédemment (section 3.2). Depuis la pandémie, l'offre de cours en ligne s'est étendue dans plusieurs départements des universités et également dans les établissements collégiaux (pour en nommer quelques-uns : Cégep de Baie-Comeau, Cégep de Thetford, Cégep Beauce-Appalaches, Cégep de Saint-Laurent, Collège Rosemont, Cégep de Lanaudière, Cégep de Saint-Jérôme, Cégep de Drummondville), ce qui facilite la conciliation de nombreux parents.

## 4.9 Les autres mesures

Le congé parental existe dans plusieurs établissements. Ceux-ci permettent aux futurs parents d'interrompre les études pour un accouchement (ou d'autres raisons familiales qui doivent être démontrées), sans risquer l'exclusion du programme. Les sessions en pause ne sont pas comptabilisées dans le compte de la durée des études.

L'aide alimentaire, que ce soit par une banque alimentaire (UQAM, Cégep Garneau) ou des coupons pour l'épicerie (Cégep de Sainte-Foy), est grandement appréciée dans les derniers sondages consultés.

Des stationnements réservés aux parents aux études sont également offerts dans certains établissements (Cégep Limoilou, Cégep de Sainte-Foy, Cégep de Sherbrooke, etc.).

Dans notre dernier rapport, on mentionnait également ceci comme mesure informelle à l'Université Bishop's : « les parents-étudiants peuvent demander au propriétaire des logements d'habiter dans des appartements plus silencieux, en périphérie des autres logements, où des activités étudiantes bruyantes, telles que des fêtes, ont lieu » (Tremblay et Yagoubi, 2022, p. 45).

L'Université Laval<sup>50</sup> est la seule à avoir mis en place un accès à la bibliothèque 24 heures sur 24, disponible pour les parents aux études et les étudiants aux cycles supérieurs. Grâce à un laissez-passer obtenu grâce à l'attestation d'étudiant parent, le parent peut entrer à la bibliothèque et y travailler en tout temps.

## 4.10 Les milieux de vie du Regroupement des centres d'amitié autochtones

Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec<sup>51</sup> (RCAAQ) existe depuis plus de 50 ans et les centres d'amitié qui le composent sont présents dans plusieurs villes du Québec (figure 3) afin de favoriser la réconciliation des peuples.

---

<sup>50</sup> <https://www.bibl.ulaval.ca/vous-etes/communaute-etudiante-de-1er-cycle#parents>

<sup>51</sup> <https://www.rcaaq.info/qui-sommes-nous/>

**Figure 3. Fondation des Centres d'amitié dans quelques villes du Québec (1969-2018)**



Source : site du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, 2024

Ils agissent sur plusieurs plans (santé, services sociaux, inclusion sociale, éducation, employabilité, petite enfance, jeunesse, etc.) et ils ont aussi une société immobilière dont l'une des vocations est d'établir des « milieux de vie communautaires destinés aux étudiants autochtones visant à valoriser les cultures tout en encourageant l'autonomisation des Premiers Peuples en matière d'éducation » (RCAAQ, 2024).

Jusqu'en 2023, seul le collège Kiuna proposait des résidences étudiantes dont une partie était réservée aux familles (section 3.2). Plusieurs projets du RCAAQ sont en marche. En 2024, le RCAAQ a inauguré deux milieux de vie : [Nutshimit](#) à Sept-Îles avec ses « 32 unités d'habitation [qui] proposent différents types de services, des installations communautaires, des espaces de travail collaboratif pour les étudiant.e.s ainsi que des aménagements extérieurs » (Communiqué de presse RCAAQ, 2024a) et [Waska Witchihitowin](#) à Trois-Rivières qui « en plus de 40 logements abordables, comprend notamment un service éducatif à la petite enfance, une maternelle 4 ans ainsi que des espaces communs tels une cuisine collective, un salon et une salle d'activités physiques, des aires et aménagements dédiés aux activités culturelles ainsi qu'un réseau de soutien mutuel et des services d'assistance » (Communiqué de presse RCAAQ, 2024b).

Ces milieux de vie sont construits pour favoriser la CFTE globalement : non seulement les enfants sont inclus, mais la parenté (grands-parents par exemple) y est admise aussi. La RCAAQ tente de contrer les obstacles particuliers auxquels les Autochtones font face et qui les poussent trop souvent à interrompre leurs études. D'autres projets sont en cours à Québec (Université Laval) et à Chibougamau (Centre d'études collégiales à Chibougamau lié au Cégep de Saint-Félicien).

Ces initiatives ancrées dans leur milieu et ajustées aux besoins de la population autochtone sont un bon exemple de ce qui peut favoriser la CFTE sans être sous la responsabilité directe des établissements d'études supérieures. C'est un exemple de collaboration entre les établissements d'enseignement et la communauté, car ces milieux de vie ont des liens étroits avec les établissements d'études à proximité : le Cégep de Sept-Îles, l'UQTR, le Cégep de Trois-Rivières, le collège Kiuna, par exemple.

## 5. Les projets-pilotes

Connaître la situation des parents aux études est le premier pas vers la réalisation de leur présence et d'engagements qui les serviraient le mieux. Lors d'un projet entre le ministère de l'Enseignement supérieur et l'Université TÉLUQ mené en 2020-2021, nous avons documenté les mesures et initiatives pour la CFTE dans les établissements d'études supérieures. Le rapport précédent en est issu (Yagoubi et Tremblay, 2022), ainsi que des livrables sur le site [Concilier famille, travail, études<sup>52</sup>](https://cfte.teluq.ca/).

Nous avons constaté que, trop souvent, les parents aux études ne sont pas au courant des services auxquels ils peuvent avoir accès. La poursuite de la promotion de ces mesures et de ces actions est nécessaire pour permettre d'accroître la sensibilisation auprès des établissements et des parties prenantes concernées.

C'est dans cet objectif que, à la suite de la première collaboration axée sur la documentation du sujet, l'Université TÉLUQ pilote maintenant une stratégie quinquennale de sensibilisation sur la conciliation famille-travail-études, financée par le ministère de l'Enseignement supérieur, intitulée « Sensibiliser et outiller les établissements d'enseignement supérieur pour faire évoluer les pratiques en matière de conciliation famille-travail-étude (CFTE) à l'endroit des parents étudiants ». Le projet a été mis en place à l'automne 2022 et se terminera en 2027. Quatre projets-pilotes seront menés dans des établissements d'études supérieures. Le premier (section 5.1) est mené par l'UQAT au cours de l'année universitaire 2023-2024. Le deuxième se déroulera au Cégep de Sainte-Foy au courant de 2024-2025 (section 5.2). Une université et un cégep seront ajoutés pour les années subséquentes.

---

<sup>52</sup> <https://cfte.teluq.ca/>

Au cours des cinq années du projet, deux journées de concertation seront tenues par l’Université TÉLUQ à l’intention du personnel des établissements d’enseignement supérieur (universités, cégeps et collèges) qui travaillent auprès des étudiants et étudiantes parents afin de favoriser leur réussite scolaire, particulièrement en les soutenant sur le plan de la conciliation. Cela coïncidera avec une mise à jour du rapport sur les mesures et initiatives. La première édition de la [Journée CFTE](#) a lieu le 2 octobre 2024 à l’Université TÉLUQ<sup>53</sup> et le rapport des mesures et initiatives dévoilé à cette occasion est celui que vous lisez présentement.

## 5.1 Projet-pilote 1 à l’UQAT (2023-2024)

Dans la section 3.3, nous avons souligné que l’UQAT est l’une des quatre universités à avoir adopté une politique officielle. Le projet-pilote, démarré en novembre 2023 et en cours de complétion à l’automne 2024, visait justement à déployer la Politique de conciliation famille-études, à mettre en place un comité consultatif d’étudiants parents, à inviter ceux-ci à s’inscrire au nouveau statut d’étudiant parent, et à mettre en place les mesures conseillées par le comité consultatif. À toutes les étapes, des indicateurs de suivi permettent aussi d’avoir des données sur le nombre d’étudiants parents de l’UQAT, et les mesures les plus pertinentes et utilisées par ceux-ci, afin de pouvoir les ajuster si nécessaire.

La politique a été adoptée en avril 2023 par le conseil d’administration de l’Université, mais elle a été déposée sur le site de l’UQAT en septembre 2023, soit au début du projet-pilote. Le corps professoral, les personnes chargées de cours, les membres de la direction et des syndicats ont été avisés de la mise en application. En octobre 2023, les formulaires en français pour l’obtention du statut de parents aux études et le besoin de mesures de CFTE ont été mis en ligne, en même temps qu’on informait les étudiantes et étudiants de cette nouvelle politique et d’un répertoire de ressources disponibles. La politique a aussi été présentée aux cadres et un webinaire pour les ressources enseignantes a été mis en ligne pour les informer.

Au cours de janvier et février, la diffusion des informations pour la politique s’est poursuivie avec des précisions pour les stages (École d’art-thérapie) et une présentation lors de l’assemblée départementale en sciences de la santé. La mise en ligne des formulaires en anglais pour le statut de parent aux études et la demande de mesures ont

---

<sup>53</sup> Journée Conciliation famille-travail-études, 2 octobre 2024 : <https://journeecfte.teluq.ca/>

été faites en avril 2024, tout comme la page anglaise du répertoire des ressources disponibles. Les versions anglaises de la politique, des formulaires et du répertoire des ressources étaient donc complétées, ce qui est important pour les personnes étudiantes issues des Premiers Peuples.

Jusqu'en avril 2024, 37 parents aux études avaient déclaré souhaiter faire partie du comité consultatif. Ils ont été contactés. Le choix des candidatures a été basé sur le cycle d'études et le centre/campus fréquenté. La première rencontre des huit personnes recrutées a eu lieu en mai 2024.

En juin 2024, à la remise du rapport préliminaire du projet-pilote, après quelques mois en ligne du formulaire en français et un mois et demi du formulaire en anglais, 66 parents aux études avaient le statut officiel à l'UQAT.

Les objectifs choisis pour ce projet-pilote sont :

- 1- Développement d'une communauté pour savoir qui sont les parents à l'UQAT afin de permettre des échanges entre les familles sur les centres et campus, organisation d'activités pour les familles, meilleure connaissance des services d'aide à la réussite (répertoire de parents étudiants, groupe de soutien en ligne, mise en ligne des ressources, échanges et soutien entre parents).
- 2- Accès gratuit à la pratique libre d'activités sportives, culturelles et sortie au restaurant pour l'étudiant parent et sa famille afin de souligner l'importance du réseau (conjoint et famille) dans l'accompagnement et la réalité des parents aux études (concours pour l'accès à des activités, cartes-cadeaux).
- 3- Lors des activités d'accueil à la rentrée dans tous les centres et campus, kiosque animé par des étudiants parents pour faire connaître la politique auprès des autres parents étudiants et les possibilités qu'elle offre.

Le rapport final du projet-pilote sera remis après une année complète. Le projet-pilote ayant débuté à la fin 2023, le compte rendu complet sera disponible à la fin 2024 et pourra être inclus dans le prochain rapport des mesures et initiatives.

## 5.2 Projet-pilote 2 au Cégep de Sainte-Foy (2024-2025)

Le deuxième projet-pilote est en développement et devrait être lancé avec le Cégep de Sainte-Foy, qui avait déjà manifesté son intérêt à participer aux futurs projets-pilotes. Le Cégep envisage de faire passer la conseillère à la vie étudiante déjà responsable du dossier à temps plein (au lieu du temps partiel) pour la prochaine année. Il souhaite également développer une banque de gardiennes et gardiens qui pourraient être contactés quand les parents aux études ont besoin du service. Mieux identifier et comprendre les conditions socioéconomiques des parents du Cégep fait aussi partie des objectifs recherchés, afin de développer un volet pour identifier les mères monoparentales et les mères immigrantes, pour ensuite leur offrir les services déjà existants, mais de façon bonifiée.

Cette ébauche du deuxième projet-pilote donne une bonne idée de la diversité des idées et des mesures de CFTE. Ce projet-pilote sera complété lors du prochain rapport (dans deux ans), un autre projet sera presque achevé et un quatrième en route, ce qui devrait donner un éventail d'expériences diversifiées pouvant inspirer les différents établissements d'études supérieures. Cette section sera donc enrichie dans le prochain rapport.

## Conclusion

Nous avons tenté d'effectuer une recherche exhaustive permettant de mieux comprendre ce qui est disponible pour les parents aux études en 2024 au Québec, mais il est possible que nous ayons manqué des sections de sites web ou que des établissements offrent des services supplémentaires non explicités officiellement. Après avoir discuté avec les membres du personnel de plusieurs cégeps, nous savons que des établissements ont à cœur cet enjeu et qu'ils travaillent à faire adopter des engagements concrets ou une politique officielle. Il ne faut pas hésiter à nous contacter pour nous informer de ces mesures, et c'est avec plaisir que nous en rendrons compte dans le prochain rapport.

Chaque pas pour favoriser la conciliation famille-études-travail permet aux parents d'alléger l'articulation de ces multiples responsabilités, ce qui augmente leurs chances de réussite, contribue à l'égalité, mais aussi à une meilleure santé mentale, comme nous l'avons indiqué à la section 2.4.

Beaucoup de sensibilisation reste à faire, car si certains membres du personnel sont convaincus de la pertinence de la CFTE, ils font parfois face à de la résistance pour implanter de nouveaux services spécifiquement pour les parents. Par rapport à la proche aidance également, il est rare que les engagements et politiques les incluent, alors que les responsabilités familiales sont similaires et posent des enjeux analogues.

Les solutions proposées (section 4) dans les établissements sont concrètes, mais peuvent également être créatives. Afin de s'adapter à chacune des communautés et à chacun des milieux, il n'est pas étonnant que les mesures soient diversifiées pour véritablement satisfaire les besoins des parents aux études.

Avec les projets-pilotes, le rapport et la journée de concertation, nous espérons que cela servira d'accélérateur à la mise en place de mesures favorisant la conciliation famille-travail-études et que, dans les prochaines années, la vaste majorité des établissements d'études supérieures auront des initiatives bien établies.

## Annexes

## Annexe I – Mesures et initiatives relatives à la CFTE par établissement

Université	Politiques	Mesures ou initiatives
Concordia University	Aucune politique sur la CFTE. Toutefois, plusieurs services sont proposés aux parents étudiants. Un centre pour les parents étudiants permet à ceux-ci de se retrouver et de recevoir du soutien.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'Université propose un <a href="#">centre d'aide aux parents étudiants</a> (Concordia University Student Parents : CUSP) où ces derniers peuvent étudier dans un environnement accueillant pour les enfants et qui leur est favorable.</li> <li>▪ Stations de perfectionnement de compétences domestiques (ex. cours de cuisine).</li> <li>▪ L'enfant peut être pris en charge par des bénévoles lorsque le parent étudie.</li> <li>▪ Échanges gratuits de jouets et d'objets en tout genre.</li> <li>▪ Groupes de conversation en anglais et en français pour les adultes.</li> <li>▪ Tutorat pour les devoirs des enfants.</li> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>
École de technologie supérieure (ETS)	Aucune politique sur la CFTE.  Dans les <a href="#">services aux étudiants</a> , des « problèmes reliés à une grossesse » sont un des facteurs pouvant justifier un soutien à l'apprentissage pour une situation temporaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE Techno-Flos</a></li> </ul>
École nationale d'administration publique (ENAP)	Aucune politique sur la CFTE.  La <a href="#">page des services aux étudiants</a> ne le mentionne pas	

Université	Politiques	Mesures ou initiatives
HEC Montréal	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>La Directive relative aux parents aux études a été adoptée en 2023.</p> <p>Il y a des ressources informatives destinées aux parents étudiants venant d'un autre pays et qui vivent des difficultés.</p> <p>Une page regroupe également les différents services pouvant aider les parents aux études à l'université et dans la communauté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Directive relative aux parents aux études</a></li> <li>▪ <a href="#">Trousse d'information pour les parents étudiants qui viennent de l'étranger</a> avec leur famille. Celle-ci comprend des informations concernant les permis de travail, les assurances familiales, les services de garde, les études des enfants et d'autres ressources utiles.</li> <li>▪ <a href="#">Page des ressources</a></li> <li>▪ CPE</li> </ul>
Institut national de la recherche scientifique (INRS)	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>Il y a un soutien financier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Soutien financier lors d'un congé parental</a></li> </ul>
McGill University	<p>Un texte « guideline » s'apparente à un cadre de référence pour les personnes enceintes et les personnes étudiantes proches aidantes.</p> <p>De nombreux services existent pour les parents, tels que des ressources financières, des banques de livres ou encore des groupes de soutien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Ressources pour les parents étudiants</a> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un programme d'entraide entre les parents étudiants</li> <li>- une aide financière, des livres pour les enfants</li> <li>- des informations à propos des visas pour les parents étudiants étrangers</li> <li>- un réseau de soutien entre les parents étudiants</li> </ul> </li> <li>▪ <a href="#">Cadre de référence</a> pour les personnes enceintes et les personnes proches aidantes</li> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>
Polytechnique Montréal	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>Des mesures destinées à la population étudiante générale peuvent être utiles pour la CFTE, mais <a href="#">les services aux étudiants</a> ne le mentionnent pas.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Service de consultation individuelle pouvant aider pour la CFTE</li> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>

Université	Politiques	Mesures ou initiatives
Université Bishop's	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>Les parents aux études ne sont pas mentionnés dans le <a href="#">service aux étudiants</a>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Garderie</li> </ul>
Université de Montréal	<p>Ne semble pas posséder de politique écrite spécifique aux parents aux études. Toutefois, des activités sont organisées pour ces derniers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Page</a> qui décrit les activités et services</li> <li>▪ Activités en famille (telle qu'une cuisine collective et des tables rondes)</li> <li>▪ <a href="#">Groupe Facebook</a> des parents aux études de l'UdeM</li> <li>▪ <a href="#">Halte-garderie</a> gérée par l'association étudiante (FAECUM)</li> <li>▪ <a href="#">CPE</a> (centre à la petite enfance)</li> </ul>
Université de Sherbrooke	<p>Politique relative aux parents aux études (adoptée en 2019, en vigueur en 2020)</p>	<p>La <a href="#">politique</a> définit les personnes visées par celle-ci ainsi que ses objectifs tels que favoriser le bien-être des parents étudiants. Elle détermine les soutiens qui seront accessibles aux parents étudiants ainsi que les modalités de l'application de ces soutiens. De plus, elle relève les responsabilités qui incombent aux parents étudiants. Une fois par trimestre, un regroupement de parents aux études (RPE) organise des activités pour les parents aux études sur le campus principal pour leur permettre de socialiser. Le RPE est soutenu par la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) et le Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le REMDUS offre une carte de rabais pour les parents étudiants de l'UdeS : elle permet d'accéder à des activités culturelles et sportives à moindre coût, en famille;</li> <li>▪ Page de <a href="#">ressources pour les parents aux études</a></li> <li>▪ le centre culturel offre des manifestations culturelles pour les familles;</li> <li>▪ un programme d'aide financière aux études est offert aux étudiants reconnus comme étant parents étudiants (prêts et bourses pour études à temps plein ou partiel), programme études-travail pour les parents étudiant à temps plein;</li> </ul>

Université	Politiques	Mesures ou initiatives
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">le CPE Tout-Petit</a>, Toute-Petite et un projet de CPE offrant des horaires atypiques réservés aux parents aux études en cours de développement. Ce projet est soutenu financièrement par le REMDUS;</li> <li>▪ sur divers campus, il y a des cliniques spécialisées pour les parents étudiants et leurs enfants telles qu'une clinique d'intervention psychoéducative;</li> <li>▪ une table ronde organisée par des étudiants des cycles supérieurs a eu lieu sur la CFTE.</li> </ul>
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)	Aucune politique sur la CFTE. Dans la section <a href="#">Services aux étudiants</a> du site web, ne mentionne pas la situation des parents aux études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Halte-garderie</a></li> </ul>
Université du Québec à Montréal (UQAM)	<p>Politique relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes (Politique 12) (approuvée en mai 2024, en vigueur en sept. 2024).</p> <p>Procédure relative à l'octroi du statut de parent aux études (déc. 2022, en vigueur en 2023).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politique relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes (<a href="#">Politique 12</a>) qui donne droit à un statut de parent étudiant et des mesures d'accommodelement.</li> <li>▪ <a href="#">Procédure</a> relative à l'octroi du statut de parents aux études</li> <li>▪ Présence d'un <a href="#">comité de soutien aux parents étudiants</a> (CSPEUQAM).</li> <li>▪ Le CSPE offre des bourses aux parents étudiants à la situation financière difficile; le montant est déterminé selon les besoins (36 familles soutenues en 2023-2024).</li> <li>▪ Une aide alimentaire sous la forme de dons et de vente de denrées à faible coût.</li> <li>▪ Un CPE.</li> <li>▪ Des salles à langer ou d'allaitement sur le campus.</li> <li>▪ Des activités socioculturelles, des rencontres, des conférences.</li> <li>▪ Des sorties pour les parents étudiants et leurs enfants.</li> <li>▪ Du soutien pour obtenir des accommodements particuliers auprès des professeurs et professeuses.</li> </ul>

Université	Politiques	Mesures ou initiatives
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des locaux associatifs servent de friperie, accueillant également des frigidaires.</li> <li>▪ L'UQAM offre des congés parentaux.</li> </ul>
Université du Québec à Rimouski (UQAR)	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>Une directive envers les parents aux études sera adoptée à l'automne 2024 (tel qu'expliqué dans une rencontre avec la responsable au service Équité, Diversité et Inclusion)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> <li>▪ Le service Équité, Diversité et Inclusion a des <a href="#">mesures informelles</a>, mais des mesures seront bientôt précisées dans la directive à venir.</li> </ul>
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)	<p>Aucune politique CFTE. Pas de services particuliers aux parents aux études.</p> <p>Habitation sociale Waska Witcihitowin</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Halte-garderie</a></li> <li>▪ <a href="#">Waska Witcihitowin</a> : 40 logements abordables, pour offrir de meilleures chances de réussite scolaire. Collaboration : Université du Québec à Trois-Rivières, Cégep de Trois-Rivières, Collège Laflèche, Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, collège Kiuna, CPE Premiers Pas et Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières.</li> </ul>
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)	<p>Une politique de conciliation famille-études a été adoptée en 2023.</p> <p>L'UQAT est le premier projet-pilote dans le cadre du projet MES-TÉLUQ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Politique</a> adoptée en 2023.</li> <li>▪ Projet-pilote 2023-2024 MES-TÉLUQ « Sensibiliser et outiller les établissements d'enseignement supérieur pour faire évoluer les pratiques en matière de conciliation famille-travail-étude (CFTE) à l'endroit des parents étudiants ».</li> <li>▪ <a href="#">Un CPE a été inauguré en 2021</a>, mais il n'est pas mentionné que des places sont réservées aux parents aux études de l'UQAT.</li> </ul>

Université	Politiques	Mesures ou initiatives
Université du Québec en Outaouais (UQO)	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>La situation des parents aux études n'est pas mentionnée dans les services aux étudiants.</p> <p>Toutefois, il existe un comité de soutien pour les parents aux études.</p> <p>Également, depuis 2021, deux bourses existent pour les parents aux études.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> <li>▪ <a href="#">Comité de soutien aux parents étudiants</a></li> <li>▪ AGE-UQO : <a href="#">deux bourses de 1500 \$</a> chacune s'adressent à des étudiants ou étudiantes qui font preuve de persévérance et qui sont parents d'au moins un enfant de moins de 18 ans. Ces bourses sont renouvelables seulement une fois au doctorat et selon les fonds disponibles.</li> <li>▪ <a href="#">Camp de jour pour les enfants</a></li> </ul>
Université Laval	<p>Politique pour les étudiantes et étudiants parents (adoptée et effective en 2019) visant à faire reconnaître leur statut et ainsi obtenir des accommodements liés à leurs obligations parentales.</p> <p>Également, pour les étudiants autochtones, projet d'habitation en développement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La <a href="#">politique</a> définit les personnes visées par celle-ci et décrit les objectifs qu'elle poursuit.</li> <li>▪ Elle instaure également la création d'un comité-conseil devant travailler à l'amélioration du bien-être des parents étudiants. « [Les] parents étudiants reconnus de demander un accommodement pour motif sérieux lié à des obligations parentales ou à la grossesse (exemples : accouchement, fausse-couche, interruption de grossesse, maladie infantile nécessitant de garder un enfant à la maison, etc.) ».</li> <li>▪ Ce statut offre également un accès 24 heures sur 24 à la bibliothèque; pour cela, la personne doit utiliser un laissez-passer qu'elle obtient auprès d'un membre du personnel en présentant son attestation d'étudiant parent.</li> <li>▪ La politique offre également aux parents étudiants des tarifs réduits pour les sociétés de transport même s'ils sont inscrits à temps partiel.</li> <li>▪ Bourses d'études.</li> <li>▪ Activités (ex. des lunchs-causeries) et salles réservées.</li> <li>▪ <a href="#">CPE</a>.</li> <li>▪ Halte-garderie en développement avec l'association étudiante des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.</li> <li>▪ <a href="#">Projet d'habitation en développement</a>, 94 unités de logement, Collaboration : Université Laval et les cégeps de Québec, Centre multi-services MAMUK, Centre d'amitié autochtone de Québec, Action Habitation.</li> </ul>

Université	Politiques	Mesures ou initiatives
Université TÉLUQ	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>Pas de service particulier outre le service des études, mais la nature particulière de l'Université TÉLUQ la rend favorable à la conciliation pour les parents aux études (flexibilité du temps d'étude, cours à distance, horaires, report des travaux et examens), comme mentionné dans le rapport de l'ICOPE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À la section « <a href="#">5 bonnes raisons de choisir l'Université TÉLUQ</a> » : « Vous étudiez quand et où vous voulez, à votre rythme. Vous déposez votre demande d'admission dès que vous êtes prêt et vous commencez vos cours au moment qui vous convient au cours du trimestre. Cette formule, idéale pour concilier études-travail-vie personnelle, vous rend maître de votre horaire. »</li> <li>▪ Dans le <a href="#">Guide des études à distance</a>, à la section présentant l'enseignement à distance (à partir de la page 7), on y décrit les avantages de la formule et les meilleures conditions pour réussir.</li> <li>▪ Le sujet est aussi abordé assez fréquemment lors de webinaires ou autres ateliers.</li> </ul>

Cégep	Politiques	Mesures ou initiatives
Cégep André-Laurendeau	Aucune politique sur la CFTE.  Aucune mesure spécifique pour les parents étudiants, outre le CPE. Toutefois, un parent peut communiquer avec l'aide pédagogique individuelle qui pourra l'aider à faire des aménagements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ On mentionne les parents aux études sur la <a href="#">page de l'aide pédagogique individuelle</a> : « Je suis enceinte de plus de 20 semaines ou bien je vis avec 1 enfant de moins de 6 ans (avec conjoint) ou de moins de 12 ans (monoparental) et n'arrive pas à bien gérer les études, la vie familiale et le travail ».</li> <li>▪ <a href="#">CPE</a> du Cégep André-Laurendeau (<a href="#">un second CPE est envisagé</a>).</li> </ul>
Cégep Beauce-Appalaches	Aucune politique sur la CFTE. Aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>
Cégep de Baie-Comeau	Aucune politique sur la CFTE.  Aucune mesure n'est mentionnée sur le <a href="#">site des services adaptés</a> .  <a href="#">Un CPE existe depuis 2022</a> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CPE</li> <li>▪ Offre de <a href="#">cours en ligne</a></li> </ul>
Cégep de Drummondville	Aucune politique sur la CFTE. Aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>
Cégep de Granby	Aucune politique sur la CFTE. Cependant, il y a une aide financière spécifique aux parents monoparentaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Aide financière</a> de 176 \$/mois pour les chefs de famille monoparentaux</li> </ul>
Cégep de Jonquière	Aucune politique sur la CFTE. Aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a> ouvert depuis automne 2021</li> </ul>
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Aucune politique sur la CFTE. Aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>
Cégep de l'Outaouais	Aucune politique sur la CFTE. Aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>

Cégep	Politiques	Mesures ou initiatives
Cégep de la Gaspésie et des îles	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>Un cadre de référence a été rédigé et adopté en juin 2023.</p> <p>Une page est réservée aux parents et des mesures existent.</p> <p>La fondation offre quatre bourses pour les parents aux études.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cadre de référence « Favoriser la réussite des étudiantes et étudiants ayant des responsabilités parentales »</li> <li>▪ Page <a href="#">Parents aux études</a> et mesures possibles par l'aide pédagogique individuelle (API)</li> <li>▪ 4 <a href="#">bourses</a> de 500 \$ pour les parents aux études</li> <li>▪ CPE</li> </ul>
Cégep de La Pocatière	Aucune politique sur la CFTE. Cependant, le cégep accorde un statut particulier aux parents étudiants qui leur donne accès à plusieurs services et priviléges.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Statut de parent étudiant et services adaptés</a> quand on communique avec l'aide pédagogique individuelle (API).</li> </ul>
Cégep de Lanaudière	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>Aucune mesure, outre le CPE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>
Cégep de Lévis	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>Aucune mesure, outre le CPE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>
Cégep de Rimouski	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>Des services particuliers gratuits sont offerts aux parents étudiants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En vertu du <a href="#">service Parents aux études</a> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- changement d'horaire sans frais</li> <li>- repas gratuits dans le but d'échanger</li> <li>- activités communes (ex. brunch de Noël)</li> <li>- cuisine collective</li> <li>- écoute de la part de responsables des parents aux études</li> </ul> </li> <li>▪ <a href="#">Jardin d'enfants Les Frimousses</a></li> </ul>

Cégep	Politiques	Mesures ou initiatives
Cégep de Rivière-du-Loup	Aucune politique sur la CFTE. Toutefois, une page informative pour les parents étudiants se trouve sur le site du Cégep. Elle donne accès à des personnes-ressources qui sont disponibles pour les autres étudiants. Elle informe également sur des ressources d'aide externes, ainsi que sur les aides financières existantes. Enfin, elle informe sur les activités qui sont organisées par le cégep pour les parents étudiants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#"><u>Service Parents aux études</u></a>. Ce service comprend :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'aide de professionnels tels que des aides pédagogiques individuelles ou des travailleurs sociaux;</li> <li>- l'accès à des activités socioculturelles accessibles pour les familles telles qu'une visite à la cabane à sucre;</li> <li>- l'accès à des ressources externes telles que La Maison de la Famille du Grand-Portage.</li> </ul> </li> <li>▪ <a href="#"><u>CPE</u></a></li> </ul>
Cégep de Saint-Hyacinthe	Aucune politique sur la CFTE. Des mesures sont possibles en contactant la personne responsable du <a href="#"><u>Service pour les parents aux études</u></a> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#"><u>CPE</u></a></li> <li>▪ Page traitant des accommodements</li> </ul>
Cégep de Saint-Laurent	Aucune politique sur la CFTE. Bourse spécifique pour les familles monoparentales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#"><u>Bourses pour les familles monoparentales</u></a></li> <li>▪ <a href="#"><u>CPE</u></a></li> </ul>

Cégep	Politiques	Mesures ou initiatives
Cégep de Sainte-Foy	<p>Politique adoptée en 2021. Une conseillère se consacre aux services de conciliation. Statut de parent étudiant. Différents services.</p> <p>Participant au projet-pilote 2024-2025 MES-TÉLUQ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Politique</a> adoptée en 2021 (inclusion des personnes proches aidantes).</li> <li>▪ Projet-pilote 2024-2025 MES-TÉLUQ « Sensibiliser et outiller les établissements d'enseignement supérieur pour faire évoluer les pratiques en matière de conciliation famille-travail-étude (CFTE) à l'endroit des parents étudiants ».</li> <li>▪ Service pour les parents aux études qui offre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- du soutien financier pour le gardiennage;</li> <li>- un accompagnement pour des demandes d'asile;</li> <li>- des cuisines collectives;</li> <li>- des conférences et des activités sur « des sujets touchant leur réalité »;</li> <li>- un local qui leur est exclusivement réservé avec commodités comme des frigos;</li> <li>- un CPE;</li> <li>- des places de stationnements réservés.</li> </ul> </li> </ul>
Cégep de Sept-Îles	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>Halte-garderie offerte dans le cégep et il y a un CPE.</p> <p><a href="#"><u>Le Regroupement des centres d'amitié autochtones y a inauguré le premier milieu de vie communautaire réservé aux étudiants et étudiantes autochtones, Nutshimit.</u></a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Halte-garderie</a></li> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> <li>▪ Nutshimit : « 32 unités d'habitation proposent différents types de services, des installations communautaires, des espaces de travail collaboratif pour les étudiant.e.s ainsi que des aménagements extérieurs »</li> </ul>
Cégep de Shawinigan	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>Aucune mesure, outre le CPE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>

Cégep	Politiques	Mesures ou initiatives
Cégep de Sherbrooke	Aucune politique sur la CFTE. Cependant, il y a un statut de parent étudiant. Il y a des procédures pour l'obtenir et celui-ci donne accès à certains priviléges.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Statut de parent étudiant (officiel) et services</a></li> <li>▪ Stationnements prioritaires</li> <li>▪ CPE Manche de pelle</li> <li>▪ <a href="#">Comité de parents étudiants</a></li> </ul>
Cégep de Sorel-Tracy	Aucune politique sur la CFTE. Aucune mesure, outre le CPE des Marguerites qui permet le parcours « travail-études ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Parcours travail-études</a> du CPE : « Pendant 18 mois, tu étudies à temps partiel chaque semaine au cégep pour obtenir ton AEC - Techniques d'éducation à l'enfance. Lorsque tu n'as pas de cours, tu travailles dans un CPE ou une garderie éducative afin de perfectionner ta pratique et valider des compétences de l'AEC (10 à 20 heures par semaine). » (heures rémunérées)</li> </ul>
Cégep de Thetford	Aucune politique sur la CFTE, aucune mesure non plus.	
Cégep de Trois-Rivières	Aucune politique sur la CFTE. Aucune mesure, mais <a href="#">une page regroupe les ressources qui pourraient être utiles pour les parents</a> dans la communauté et dans le cégep. Habitation sociale Waska Witcihitowin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CPE</li> <li>▪ <a href="#">Waska Witcihitowin</a> : 40 logements abordables, pour garantir de meilleures chances de réussite scolaire. Collaboration : Université du Québec à Trois-Rivières, Cégep de Trois-Rivières, Collège Laflèche, Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, collège Kiuna, CPE Premiers Pas et Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières.</li> </ul>
Cégep de Victoriaville	Aucune politique sur la CFTE. Il y a deux bourses offertes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « La bourse Conciliation famille-études souligne le <a href="#">mérite d'une étudiante ou d'un étudiant</a> qui est également un parent et qui réussit à maintenir un parcours scolaire caractérisé par la réussite, et ce, dans l'ensemble de ses cours et de ses activités parascolaires durant toute la durée de son séjour au Cégep de Victoriaville. (<a href="#">2 bourses de 500 \$ offertes</a>) »</li> </ul>

Cégep	Politiques	Mesures ou initiatives
Cégep du Vieux Montréal	Politique adoptée en février 2023, qui donne droit au statut de parent aux études, et à plusieurs mesures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Politique relative aux parents aux études</a> : considérés à temps plein même s'ils sont à temps partiel, peuvent être remboursés pour les changements d'horaire, ajustement d'horaire permis</li> <li>▪ Semaine de la sensibilisation accessibilité universelle : 19 mars (les parents sont inclus)</li> <li>▪ Personnes proches aidantes : pas inclus dans la politique, mais travaille avec l'organisme Arborescence</li> <li>▪ <a href="#">CPE La Gribouille</a></li> </ul>
Cégep Édouard-Montpetit	Aucune politique sur la CFTE.  Le programme Parents-études sera mis en place à l'automne 2024.  On y trouve un service de garde éducatif et un CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Programme Parents-études à partir de l'automne 2024 : statut P d'un parent aux études, local, ateliers spécifiques, accès facilité vers l'aide financière et les autres services, soutien personnalisé, halte-garderie ponctuelle</li> <li>▪ <a href="#">Service de garde éducatif</a> : technique à l'enfance</li> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> <li>▪ La formation continue facilite la CFTE.</li> </ul>
Cégep Garneau	Aucune politique sur la CFTE.  Un soutien particulier est accordé par le cégep aux parents étudiants, tel que l'accès à des locaux de repos.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Statut de parent aux études</a> : certains programmes offrent des horaires de cours adaptés aux réalités des parents.</li> <li>▪ La page fait aussi mention de prêts de livres scolaires.</li> <li>▪ Aide alimentaire.</li> <li>▪ Local de repos réservé.</li> <li>▪ Groupe Facebook.</li> <li>▪ <a href="#">CPE</a>.</li> </ul>
Cégep Gérald-Godin	Aucune politique sur la CFTE, ni aucune mesure.  Un outil de gestion du temps a été développé par le cégep.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Outils de gestion du temps</a></li> </ul>

Cégep	Politiques	Mesures ou initiatives
Cégep John Abbott Collège	Aucune politique sur la CFTE. Aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>
Cégep Limoilou	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>Il existe un « statut officiel d'étudiant parent, qui facilite l'accès rapide à une foule de services et à divers accommodements ».</p> <p>Le programme est présentement en révision.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Statut de parent étudiant</a>. Les services offerts comprennent : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une banque d'heures de gardiennage gratuit;</li> <li>- des modifications d'horaire;</li> <li>- un soutien par un intervenant social;</li> <li>- des ateliers pour une meilleure conciliation CFTE et un statut officiel d'étudiant parent qui inclut des accommodements.</li> <li>- Des places de stationnements réservées pour les parents étudiants.</li> <li>- Des locaux leur sont réservés avec des commodités comme des frigos.</li> <li>- Un <a href="#">CPE</a>.</li> </ul> </li> </ul>
Cégep Marie-Victorin	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p>Le statut de parent aux études est disponible, et il donne droit à plusieurs mesures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Statut de parent étudiant et activités + <a href="#">mesures de conciliation</a></li> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aucune politique sur la CFTE. Aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CPE</li> </ul>
Cégep Saint-Jérôme	Aucune politique sur la CFTE. Aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les parents aux études peuvent remplir un formulaire qui permettra, si cela existe dans leur programme, d'ajuster leur horaire de cours (informations recueillies lors d'une rencontre virtuelle).</li> <li>▪ Pendant la pandémie et les grèves, il y a eu des examens en soirée : des haltes-garderies ponctuelles ont eu lieu (informations recueillies lors d'une rencontre virtuelle).</li> <li>▪ <a href="#">Jardin d'enfants Cachou</a> : trois demi-journées par semaine, mini-stages pour la technique d'éducation à l'enfance.</li> <li>▪ CPE</li> </ul>

Cégep	Politiques	Mesures ou initiatives
Cégep Vanier	Aucune politique sur la CFTE. Aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>
Centre d'études collégiales des Premières Nations Kiuna	Plusieurs services et habitations : Skamon et Waska Witcihitowin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En résidence étudiante, des <a href="#">appartements 4 et demi sont disponibles pour les familles</a>.</li> <li>▪ Le collège a un service parent-enfant baptisé Skamon (signifiant « maïs » en langue abénakise). Cette initiative bénéficie d'un financement de 228 570 \$ (du programme de Services aux Autochtones Canada) et offre un soutien éducatif aux enfants des parents étudiants, mais aussi d'accompagner les parents (conseils, soutien et coaching, etc.).</li> <li>▪ Cinq intervenants sont ainsi disponibles cinq jours par semaine (neuropsychologue, éducatrice spécialisée, psychoéducatrice, intervenant psychosocial et psychothérapeute) pour aider les parents et soutenir l'apprentissage, l'adaptation et le développement d'enfants de 2 à 17 ans.</li> <li>▪ Évaluations et des mesures d'encadrement de troubles de l'apprentissage (évaluation neuropsychologique, évaluation affective, rencontres multidisciplinaires avec les écoles).</li> <li>▪ Suivis de psychothérapeutes pour difficultés affectives (thérapie pour enfants, thérapie pour parents, thérapie pour parents et enfants).</li> <li>▪ Suivis en psychoéducation et éducation spécialisée (habiletés sociales, habiletés et stimulations psychomotrices, gestion du stress et des émotions, aide aux devoirs, francisation, habiletés parentales...).</li> <li>▪ <a href="#">Service enfance-famille</a> propose également des ateliers parent-enfant, des activités sociales, des cuisines collectives.</li> <li>▪ Aussi : Waska Witcihitowin : 40 logements abordables, pour garantir de meilleures chances de réussite scolaire. Collaboration : Université du Québec à Trois-Rivières, Cégep de Trois-Rivières, Collège Laflèche, Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, collège Kiuna, CPE Premiers Pas et Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières.</li> </ul>

Cégep	Politiques	Mesures ou initiatives
Collège Ahuntsic	Aucune politique sur la CFTE. Toutefois, il existe un statut de parent étudiant. Celui-ci est inscrit sur le dossier de l'étudiant à l'aide d'une cote « P ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Statut de parent étudiant</a> (avec notation du code « P » sur le dossier scolaire de l'étudiant ou de l'étudiante). Ce statut enjoint les membres du personnel de l'établissement à prendre en compte les besoins particuliers du parent étudiant. Une travailleuse sociale se consacre à la CFTE.</li> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>
Collège d'Alma	Aucune politique sur la CFTE, ni aucune mesure.  Une bourse est remise pour la conciliation famille-études.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Bourse de 300 \$ pour la CFTE</a></li> </ul>
Collège Dawson	Aucune politique sur la CFTE.  Aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE à orientation écologique</a></li> </ul>
Collège de Maisonneuve	Aucune politique sur la CFTE.  Un outil de gestion du temps peut être utile au parent étudiant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> <li>▪ <a href="#">Outil de gestion du temps</a></li> </ul>
Collège de Rosemont	Aucune politique sur la CFTE.  Aucune mesure, outre un outil de méthode de travail et un CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Trousse d'outils</a> pour une bonne méthode de travail</li> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>
Collège de Saint-Félicien	Aucune politique sur la CFTE ni mesure.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Un CPE (Trotte-Menu)</a>, non affilié au cégep, est à proximité.</li> </ul>
Collège de Valleyfield	Aucune politique sur la CFTE, ni mesure.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ </li> </ul>
Collège Lionel-Groulx	Aucune politique sur la CFTE.  Aucune mesure, outre le CPE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">CPE</a></li> </ul>

Cégep	Politiques	Mesures ou initiatives
Collège Montmorency	<p>Aucune politique sur la CFTE.</p> <p><a href="#"><u>Un intervenant se consacre aux parents aux études.</u></a></p> <p>Plusieurs mesures sont mises en place.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ajustement d'horaire, activités récréatives, aide matérielle, vignettes de stationnement</li> <li>▪ <a href="#"><u>CPE</u></a></li> </ul>

## Annexe II – Cadre de référence du Cégep de la Gaspésie et des Îles



Cégep de la Gaspésie  
et des Îles



# CADRE DE RÉFÉRENCE

---

**Favoriser la réussite des  
étudiantes et étudiants ayant  
des responsabilités parentales**

Approuvé par le comité de direction

Le 20 juin 2023

Page | 1

## 1. Mise en contexte

Le document suivant est préparé à l'intention des directions des campus et des différents services aux étudiantes et étudiants concernés par le déploiement des mesures de soutien aux étudiantes et étudiants parents. Par ces mesures, le Cégep souhaite contribuer à la conciliation famille-études en offrant du soutien à nos étudiantes et étudiants ayant des responsabilités parentales.

Les données récoltées par ÉCOBES à partir du Sondage sur la population étudiante au collégial (SPEC) en 2021, mentionnent qu'environ 4% des répondantes et répondants exerceraient des responsabilités parentales<sup>1</sup>. La Direction des études n'a jamais officiellement comptabilisé ces données, mais estime qu'avec son offre de formation à distance, le nombre pourrait être un peu plus élevé. En mettant de l'avance ce cadre de référence, un suivi de la persévérance et la réussite de ces étudiantes et étudiants sera dorénavant effectué.

Pourquoi porter une attention particulière à cette catégorie d'étudiantes et d'étudiants? Les parents aux études font face à des enjeux et défis spécifiques qui peuvent influencer directement leur motivation à poursuivre leurs études, dont :

- Travail pour répondre aux besoins de base et à ceux de l'enfant.
- Temps à consacrer à l'enfant.
- Accès et coût du service de garde.
- Prolongation des études.
- Absences liées aux besoins de l'enfant.
- Monoparentalité qui accentue, ou risque d'accentuer, les difficultés.
- Parentalité précoce qui augmente le niveau de responsabilités par rapport à ses collègues du même âge.
- Retour aux études pour certaines et certains et sacrifices que cela implique.

Outre pour les femmes enceintes, il n'existe pas d'obligation d'accommodement pour les étudiantes et étudiants ayant des responsabilités parentales. Toutefois, le Cégep est conscient des enjeux que représentent la persévérance et la réussite et souhaite se doter d'un cadre de référence qui oriente certaines actions pouvant soutenir cette catégorie d'étudiantes et d'étudiants à besoins particuliers.

L'Aide financière aux études (AFE) reconnaît déjà le statut d'étudiantes et d'étudiants parents dans son calcul de l'aide accordée. Toutefois, qu'une étudiante ou qu'un étudiant soit bénéficiaire de l'AFE ou non, le Cégep souhaite mettre en place des mesures pour soutenir une personne qui doit concilier études et responsabilités parentales. Ce cadre de référence s'inscrit dans les actions du *Plan de la réussite du Cégep 2023-2028* (Objectif 2 : Soutenir la persévérance).

Les mesures proposées s'inspirent de pratiques porteuses déjà existantes dans d'autres établissements d'enseignement supérieur et des recommandations du *Programme parent-étudiant-e*, promu par la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> [https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/Enquete\\_ReussiteCollegial/EnqueteReussite\\_Rapport\\_24AnsPlus.pdf](https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/Enquete_ReussiteCollegial/EnqueteReussite_Rapport_24AnsPlus.pdf)

<sup>2</sup> <https://enseignerlegalite.com/>

## **2. Objectifs du cadre de référence**

- Reconnaître les enjeux particuliers auxquels ils font face.
- Aider les étudiantes et étudiants ayant des responsabilités parentales à concilier études, famille et travail.
- Favoriser la persévérance scolaire de cette catégorie d'étudiantes et d'étudiants, plus à risque sur le plan du décrochage.
- Rendre accessible l'information concernant les services.
- Reconnaître les étudiantes et étudiants parent dès leur admission.
- Faciliter la prise de décision des services concernés.

## **3. Définition de la notion d'étudiante et d'étudiant parent**

Les critères<sup>3</sup> de l'Aide financière aux études (AFE) sont utilisés comme base de décision pour reconnaître le statut d'étudiante ou d'étudiant parent au Cégep de la Gaspésie et des îles. Toutefois, le Cégep se donne la latitude de soutenir l'ensemble des étudiantes et étudiants parents ayant des responsabilités parentales auprès de personnes mineures.

## **4. Procédure pour obtenir le statut d'étudiante ou d'étudiant parent au Cégep**

Afin d'obtenir le statut d'étudiante ou d'étudiant parent au Cégep, les documents suivants sont requis :

Situation	Document(s) requis
Étudiante enceinte d'au moins 20 semaines	- Attestation de grossesse ( <a href="http://www.afe.gouv.qc.ca/tous-les-formulaires/detail/attestation-de-grossesse/">http://www.afe.gouv.qc.ca/tous-les-formulaires/detail/attestation-de-grossesse/</a> ); ou - Attestation ou certificat médical démontrant la grossesse ainsi que l'avancement de celle-ci.  *Lorsque l'étudiante aura accouché, elle se retrouvera dans une des situations suivantes.
Étudiant(e) chef de famille monoparentale avec enfant de moins de 18 ans au 30 septembre de l'année scolaire	- Certificat de naissance du ou des enfants Et : - Déclaration assermentée <sup>4</sup> du statut familial; ou - Jugement de la cour, lorsque disponible
Étudiant(e) habite, en garde partagée ou complète, avec son enfant (ou celui de son(sa) conjoint(e)) de moins de 18 ans au 30 septembre de l'année scolaire (situation de vie maritale)	- Certificat de naissance du ou des enfants Et: - Déclaration assermentée <sup>2</sup> de la conjointe ou du conjoint; ou - Preuve de résidence de l'enfant à la même adresse que l'étudiante ou l'étudiant.

<sup>3</sup><https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/enseignement-superieur/aide-financiere-etudes/prets-bourses/annee-en-cours/0000-aide-votre-portee-2023-2024.pdf>

<sup>4</sup> Un formulaire de déclaration est disponible sur Omnivox et peut être assermenté auprès de la ressource désignée au Cégep.

## **5. Procédure**

- a) L'étudiante ou l'étudiant parent fait la demande de reconnaissance à l'aide pédagogique individuel (API)<sup>5</sup> de son programme et fournit les documents requis.
- b) L'API codifie (code au dossier : PAR) et informe, à la demande de l'étudiante ou l'étudiant, le personnel enseignant de la présence dans ses cours.
- c) L'API informe l'étudiante ou l'étudiant parent des services disponibles et la ou le réfère, avec son autorisation, aux Services adaptés pour l'évaluation individuelle des besoins.
- d) L'API planifie des rencontres de suivi à la mi-session et à la fin de session.
- e) La signature par l'étudiante ou l'étudiant parent d'une autorisation de partage de renseignement est nécessaire pour les différentes références.

## **6. Services offerts aux étudiantes et étudiants parents (non exhaustifs / certains services seront offerts en fonction des besoins exprimés par les étudiantes et étudiants parents) :**

- Programme de quatre bourses d'entrée (par tirage au sort parmi les étudiantes et étudiants parents autodéclarés au moment du recensement).
- Priorité pour une place dans un centre de la petite enfance (CPE) lorsqu'une entente existe (sur référence de l'API)<sup>6</sup>.
- Reconnaissance du statut d'étudiante ou d'étudiant réputé temps plein, que l'étudiante ou l'étudiant bénéficie de l'aide financière aux études ou non.
- Activités étudiantes spécifiquement dédiées aux étudiantes et étudiants parents, en collaboration avec les programmes lorsque possible.
- Favoriser des activités inclusives de la programmation de vie étudiante régulière permettant aux familles de participer.
- Favoriser l'accessibilité des étudiantes et étudiants parents et leurs enfants aux services d'activités sportives.
- Favoriser l'accès à des locaux adaptés, dans la mesure du respect des limites physiques du campus.

## **7. Responsabilités des différents intervenants et intervenantes**

### 7.1 La direction des études

- Désigner un responsable de l'application du cadre de référence.
- Promouvoir le cadre de référence auprès de la communauté collégiale (plan de communication interne) et rendre l'information accessible à tous les intervenantes et intervenants.

---

<sup>5</sup> Ou la conseillère ou le conseiller pédagogique dans le cas de la formation continue.

<sup>6</sup> Selon les places disponibles.

- Superviser l'évaluation de besoin et le déploiement des accommodements.
- Prévoir des activités de formation au personnel sur la réalité des étudiantes et étudiants parents.
- Assurer le suivi et l'évaluation de la mesure.
- Développer un programme de bourse d'entrée destinée aux étudiantes et étudiants parents.

#### 7.2 Les directions de campus et la direction de la formation continue

- Encourager un sentiment d'appartenance pour nos étudiantes et étudiants parents par voie de la vie étudiante.
- Prévoir les activités prévues au plan de travail du service de la vie étudiante.
- Soutenir financièrement les activités prévues.
- Soutenir les enseignantes et enseignants dans l'application du cadre de référence.
- Assurer le suivi de l'entente concernant la priorité sur la liste d'attente pour les étudiantes et étudiants parents, en collaboration avec le centre de la petite enfance (CPE), s'il y a lieu.
- Informer les étudiantes et étudiants, lors de l'accueil, des mesures disponibles.
- Analyser les demandes de locaux adaptés et la faisabilité.

#### 7.3 Les services des communications et des activités internationales (SCAI)

- Informer les futurs étudiants et étudiantes de la mesure (plan de communication externe).
- Promouvoir la bourse d'entrée destinée aux étudiantes et étudiants parents.

#### 7.4 Le service du cheminement et de l'organisation scolaire

- Rendre disponible les formulaires de déclaration requis et désigner des ressources à l'assermentation.
- Recevoir et traiter les demandes des étudiants-parents (traitement des documents, codification).
- Assurer le suivi individuel du cheminement et de la réussite.
- Collaborer avec le répondant de l'aide financière du Cégep pour les étudiantes et étudiants réputés temps complet.
- Informer les étudiantes et étudiants parents sur les différents services disponibles, dans le but de favoriser leur réussite.
- Analyser des adaptations d'horaires possibles qui répondent aux besoins de l'étudiante ou l'étudiant parent.
- Accompagner l'étudiante ou l'étudiant pour un plan d'action dans le cas d'une absence de plus de cinq (5) jours.

#### 7.5 Le bureau de l'aide financière du Cégep

Page | 5

- Accompagner les étudiantes et étudiants parents dans leurs démarches auprès de l'AFE.
- Confirmer le statut d'étudiante ou d'étudiant parent aux API, avec autorisation.

#### 7.6 Les services adaptés

- Procéder à l'évaluation individuelle des besoins des étudiantes et étudiants qui sont référés par les API, en collaboration avec les départements.
- Transmettre les accommodements pédagogiques aux enseignantes et enseignants concernés ou aux autres services concernés.

#### 7.7 Les services de vie étudiante

- Prévoir le déploiement des services de vie étudiante prévus au présent cadre de référence.
- Collaborer avec des partenaires à l'externe du Cégep (Ex. : la Maison de la Famille).
- Solliciter la collaboration des programmes.
- Informer les étudiantes et étudiants parents des activités offertes.

#### 7.8 Le personnel enseignant

- Référer les étudiantes et étudiants parents aux API, ou au CP à la formation continue.
- Collaborer avec les services dans le déploiement des accommodements et des services.

#### 7.9 L'étudiante ou l'étudiant parent

- Informer son API ou son CP à la formation continue de sa situation comme étudiante ou étudiant parent et fournir les documents requis pour pouvoir bénéficier des services offerts.
- Informer l'API ou le CP à la formation continue des contraintes d'horaire, dans un délai raisonnable, pour chaque session d'étude.
- Au besoin, informer à l'avance et fournir les pièces justificatives à ses enseignantes et enseignants pour une absence d'un motif sérieux, exemple : enfant malade qui doit rester à la maison, rendez-vous pour un enfant, accouchement, etc. comme prévu à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.
- Collaborer au déploiement des accommodements.
- S'engager dans sa réussite.

### 8. Évaluation et révision

Cette mesure sera évaluée au moment de l'évaluation du plan de la réussite. L'évaluation se fera sur la base du taux de persévérance et sur un sondage qualitatif auprès des étudiantes et étudiants concernés.

## Annexe III – Programme Parents-études du Cégep Édouard-Montpetit

# Programme Parents-études

Vous êtes un(e) étudiant(e)-parent? La conciliation études-famille est un enjeu au quotidien? Inscrivez-vous au programme Parents-Études qui peut vous donner accès à plusieurs ressources!

- Identification comme parent sur les listes de classe
- Local étudiant (réseautage et ressources)
- Ateliers sur des enjeux spécifiques à votre réalité
- Accès facilité vers l'aide financière et les autres services
- Possibilité de halte-garderie ponctuelle
- Soutien personnalisé

Rendez-vous sur [Ma Réussite](#) pour en savoir plus et vous identifier comme parent.



 ÉDOUARD  
MONTPETIT  
CÉGEP D'AVENIR



#### Annexe IV – Jardin d'enfants Cachou du Cégep de Saint-Jérôme

## LE JARDIN /

Le jardin d'enfants Cachou constitue un des fleurons du département d'éducation à l'enfance depuis 1991.

On y accueille une vingtaine d'enfants âgés de 4 à 5 ans, trois demi-journées par semaine. Les étudiants, encadrés par les enseignants et une éducatrice professionnelle, observent les enfants et animent pour de courtes périodes.

## LA PÉDAGOGIE /

Notre jardin d'enfants est la démonstration concrète du programme éducatif des services de garde du Québec.

- Chaque enfant est unique
- L'enfant est le premier agent de son développement
- Le développement de l'enfant est un processus global et intégré
- L'enfant apprend par le jeu
- La collaboration avec les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant

L'enfant...

- Développe son estime de soi
- Socialise
- Apprend à résoudre des conflits
- Développe son autonomie
- S'éveille à la musique
- Se raconte
- Danse et bouge ...
- S'éveille à la science
- Écoute des histoires



## LA VIE /

Horaire type d'un avant-midi :

8h30	Arrivée
8h30 - 9h20	Jeux libres
9h20	Rangement
9h30 - 10h	Hygiène/collation/causerie
10h - 10h50	Activité proposée
10h50 - 11h	Départ

Horaire type d'un après-midi :

13h	Arrivée
13h - 13h50	Jeux libres
13h50	Rangement
14h - 14h30	Hygiène/collation/causerie
14h30 - 15h20	Activité proposée
15h20 - 15h30	Départ

## SESSIONS /

Automne

14 semaines  
(septembre à décembre)

Hiver

14 semaines  
(janvier à mai)

## Bibliographie

Bélanger, L.-M. (2022). Solutions recherchées pour parents étudiants, *Radio-Canada*,  
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1873975/parents-etudiants-temps-plein-accommodements-uqar-ma-place-aux-etudes>

Bonin, S. et Couillard, A. (2023). *Enquête ICOPE 2022 – Rapport d'enquête*, Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec,  
<https://docutheque.uquebec.ca/id/eprint/145/1/rapport-enquete-ICOME-2022.pdf>

Bonin, S. et Girard, S. (2017). *Enquête ICOPE 2016 – Rapport d'enquête*, Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec,  
<https://portailsae.uquebec.ca/articles/2017-09-29/rapport-de-l-enquete-icope-2016>

Cégep de Sainte-Foy (2021). Politique relative aux parents aux études – Pour un engagement collectif dans la mise en œuvre de pratiques favorables à la réussite scolaire des parents aux études, Conseil d'administration,  
[https://www.csfoy.ca/fileadmin/documents/notre\\_cegep/politiques\\_et\\_reglements/2023\\_reglements/Politique\\_parents\\_aux\\_etudes\\_2021-09.pdf](https://www.csfoy.ca/fileadmin/documents/notre_cegep/politiques_et_reglements/2023_reglements/Politique_parents_aux_etudes_2021-09.pdf)

Cégep du Vieux Montréal (2023). *Politique relative aux parents aux études*, Cégep du Vieux Montréal, <https://www.cvm.qc.ca/wp-content/uploads/POL-relative-parents-etudes-2024-1.pdf>

Choi, Y. (2023). Rapports économiques et sociaux – *Participation au marché du travail des parents ayant de jeunes enfants*, Statistiques Canada,  
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023011/article/00003-fra.htm>

Du Ruisseau, O. (2022). Facebook demeure la plateforme préférée des Canadiens, malgré tout, *Le Devoir*, <https://www.ledevoir.com/societe/770647/facebook-demeure-la-plateforme-preferee-des-canadiens-malgre-tout>

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (2019). *Conciliation famille-travail-études – Soutien institutionnel et associatif*, FAÉCUM,  
<https://www.faecum.qc.ca/ressources/documentation/avis-memoires-recherches-et-positions-1/conciliation-famille-travail-etudes>

Fontaine, M. M. et Gignac, C. (consulté en 2024). *Quels sont les enjeux liés au mode de garde des enfants?* Comité de soutien aux parents étudiants de l'UQAM,  
<https://cspeuqam.com/quels-sont-les-enjeux-lies-au-mode-de-garde-des-enfants/>

HEC Montréal (2023). *Directive relative aux parents aux études*, HEC Montréal,  
[https://www.hec.ca/direction\\_services/secretariat\\_general/juridique/reglements\\_politiques/documents/DIR\\_parents-etudes.pdf](https://www.hec.ca/direction_services/secretariat_general/juridique/reglements_politiques/documents/DIR_parents-etudes.pdf)

Institut de la statistique du Québec (2020). *Regard statistique sur la jeunesse – État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans – 1996 à 2018*, édition 2019, mise à jour, Gouvernement du Québec,  
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/regard-statistique-sur-la-jeunesse>

Institut de la statistique du Québec (2023). *Être parent au Québec en 2022 – Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, Gouvernement du Québec,  
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/etre-parent-au-quebec-2022>

Mercier, J.-P. (2023). Articuler la vie familiale et les études au cégep : les besoins des mères-étudiantes et les stratégies institutionnelles, *La revue canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes*, 35(1), 63-77. <https://doi.org/10.56105/cjsae.v35i01.5690>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2021). Reconnaître et soutenir dans le respect des volontés et des capacités d'engagement. Politique nationale pour les personnes proches aidantes. Gouvernement du Québec,  
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-835-01W.pdf>

Ministère de l'Enseignement supérieur (2021). *Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026*, Gouvernement du Québec,  
<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-action-sante-mentale-des-etudiants>

Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (2024). *Inauguration du premier milieu de vie communautaire dédié aux étudiant.e.s autochtones à Sept-Îles*, 29 janvier, [https://www.rcaaqp.info/wp-content/uploads/2024/02/SIRCAAQ\\_Communique\\_Inauguration20240129.pdf](https://www.rcaaqp.info/wp-content/uploads/2024/02/SIRCAAQ_Communique_Inauguration20240129.pdf)

Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (2024). *Inauguration des nouveaux espaces conçus par et pour les Autochtones à Trois-Rivières*, 5 février,  
[https://www.rcaaqaq.info/wp-content/uploads/2024/02/SIRCAAQ\\_Communique\\_Inauguration\\_TR\\_20240205-1.pdf](https://www.rcaaqaq.info/wp-content/uploads/2024/02/SIRCAAQ_Communique_Inauguration_TR_20240205-1.pdf)

Réseau québécois pour la réussite scolaire (consulté en 2024). *Évolution du travail des jeunes au Québec*, <https://reussiteeducative.quebec/fr/reussite-educative/conciliation-etudes-travail>

Richard, É. (2022). Qui sont les personnes étudiantes adultes à l'enseignement supérieur collégial québécois? *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 24(3), 123-144.  
<https://doi.org/10.7202/1100380ar>

Richard, É. et Gaudreault, M. M. (2023). Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPEC 1 2021 : fascicule technique portant sur les étudiantes et les étudiants avec des enfants à charge. ÉCOBES – Recherche et transfert; CRISPESH; IRIPII,  
[https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/Enquete\\_ReussiteCollegial/Fascicule\\_EnfantsCharge.pdf](https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/Enquete_ReussiteCollegial/Fascicule_EnfantsCharge.pdf)

Tremblay, D.-G. (2019). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux* (4<sup>e</sup> édition, nouvelle édition à paraître à l'automne 2024). Québec : Presses de l'Université du Québec.  
<https://www.puq.ca/catalogue/livres/conciliation-emploi-famille-temps-sociaux-edition-3630.html>

Université de Sherbrooke (2019). *Politique relative aux parents aux études*, Conseil universitaire,  
<https://www.usherbrooke.ca/découvrir/fileadmin/sites/découvrir/documents/direction/politiques/2500-044.pdf>

Université du Québec à Montréal (2023). Procédure relative à l'octroi du statut de parent aux études, Vice-rectorat à la Vie académique, [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2022/12/Procédure\\_parents\\_aux\\_études\\_fev\\_2023.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2022/12/Procédure_parents_aux_études_fev_2023.pdf)

Université du Québec à Montréal (2024). *Politique relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes*, Conseil d'administration,  
[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2024/06/Politique\\_no\\_12-en-vigueur-mai24.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2024/06/Politique_no_12-en-vigueur-mai24.pdf)

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (2023). *Politique de conciliation famille-études*, UQAT,

[https://resolutionsuqat.quebec.ca/resolutions/PP/2011/Politique\\_de\\_Conciliation\\_Famille\\_Etudes\\_\(PCFE\)\\_2023-04-18\\_VERSION\\_FINALE\\_annexes\\_2023-08-10.pdf](https://resolutionsuqat.quebec.ca/resolutions/PP/2011/Politique_de_Conciliation_Famille_Etudes_(PCFE)_2023-04-18_VERSION_FINALE_annexes_2023-08-10.pdf)

Université Laval (2019). *Politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents*,

Conseil d'administration, [https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents\\_officiels/Politiques/Politique\\_relative\\_aux\\_etudiants\\_parents.pdf](https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents_officiels/Politiques/Politique_relative_aux_etudiants_parents.pdf)

University McGill (2012). Guidelines for the Academic Accommodation of Pregnant Students and Students Caring for Dependents, Subcommittee on Student Affairs Policies

Enrolment and Student Affairs Advisory Committee,

[https://www.mcgill.ca/students/srr/files/students.srr/guidelines\\_for\\_the\\_academic\\_accommodation\\_of\\_pregnant\\_students\\_and\\_students\\_caring\\_for\\_dependants.pdf](https://www.mcgill.ca/students/srr/files/students.srr/guidelines_for_the_academic_accommodation_of_pregnant_students_and_students_caring_for_dependants.pdf)

Université TÉLUQ (2024). *Guide des études à distance – Ce qu'il faut savoir pour bien réussir*, Université TÉLUQ,

[https://www.teluq.ca/site/documents/etudes/guide\\_etudes\\_distance.pdf](https://www.teluq.ca/site/documents/etudes/guide_etudes_distance.pdf)

Yagoubi, A. et Tremblay D.-G. (2022). La conciliation famille-travail-études dans les établissements d'enseignement supérieur au Québec – Mesures et initiatives des universités et des cégeps. Université TÉLUQ,

[https://cfte.teluq.ca/files/2022/04/Rapport\\_FINAL-DGTConciliation.pdf](https://cfte.teluq.ca/files/2022/04/Rapport_FINAL-DGTConciliation.pdf)